



Trait d'Union 55

Nouvelles de l'Office

Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux
association sans but lucratif | printemps 2015

Contenu:

Editorial

Le conseil spécialisé de jardinage aujourd'hui et demain est le thème de travail de l'Office International pour la période de 2014 à 2016 3

In Memoriam

Trois bons amis nous ont quittés. 5

Rapport d'activité

Rapport d'activité 2014 6

Procès-verbal de décision

Procès-verbal de décision de l'assemblée générale statutaire à Luxembourg les 27 et 28 février 2015 9

Diplômes

L'ensemble de jardins familiaux « Nieuwe Levenskracht » à Amsterdam a reçu le diplôme pour un jardinage écologique 11

L'association « Tuinenpark ons Buiten » d'Utrecht a reçu le diplôme pour un jardinage écologique 13

L'ensemble de jardins familiaux « Park Groenewoud » à Utrecht, membre de l'association « de Hoge Weide » a reçu le diplôme pour des projets innovants 15

L'association des jardins familiaux de Vallila à Helsinki, a reçu le diplôme pour des projets innovants 17

Sujet d'actualité

Un court aperçu sur le développement et les tendances changeantes de la popularité des jardins familiaux dans les villes lettonnes. 19

Le mouvement de jardins familiaux en Corée du Sud: La fédération des jardiniers associés du Bade-Wurtemberg appuie leur développement 23

L'engagement social des jardiniers associés

Les Jardins Familiaux en carré du quartier Fontaine d'Ouche à Dijon 25

Rencontres entre jardiniers associés à NADESHDA et en Rhénanie-Du-Nord-Westphalie Apprendre ensemble pour protéger la création 27

Informations des fédérations

Suisse : Jardins familiaux – Jardins bio : Dispositifs pour promouvoir l'écologisation des espaces urbains 30

Pays-Bas : Un jardin autogéré illumine le quartier des entrepôts d'Amsterdam 33

France : Des jardins ouvriers aux jardins partagés 36

Nouvelles des fédérations 41

Adresses 43

Impressum 44

Le conseil spécialisé de jardinage aujourd'hui et demain est le thème de travail de l'Office International pour la période de 2014 à 2016

Peter Paschke,
président du Bundesverband Deutscher Gartenfreunde e.V.
(Fédération centrale des Jardins familiaux)



Dans nos associations et fédérations allemandes de jardins familiaux, les conseils spécialisés sont et restent une de nos missions principales permettant de tenir compte du caractère d'utilité publique des jardins familiaux organisés.

Le thème des « conseils spécialisés » est déjà largement abordé dans notre cadre juridique, à savoir : dans la loi fédérale allemande sur les jardins familiaux (Bundeskleingartengesetz). Ainsi, l'art. 2 § 1 de la loi fédérale stipule :

« Une organisation de jardiniers associés est reconnue d'utilité publique par les autorités compétentes du Land si elle est inscrite au registre des associations, se soumet à un contrôle de gestion régulier et si ses statuts stipulent que :

1. l'organisation a pour objet exclusif ou principal d'encourager la création de jardins familiaux ainsi qu'à fournir une assistance technique à ses membres ;
2. les recettes sont affectées de façon ciblée à des activités liées aux jardins familiaux et
3. en cas de dissolution de l'organisation, ses actifs sont utilisés pour des activités liées aux jardins familiaux. »

L'évocation de la nécessité de prodiguer des conseils spécialisés aux membres dans le cadre légal implique pour les associations et fédérations de jardins familiaux de créer les conditions permettant de répondre à cette exigence.

Pour mener à bien cette mission, il est nécessaire que toutes les organisations de jardins familiaux disposent de volontaires (experts) possédant la formation technique requise. C'est pour-

quoi d'ici à 2015 la fédération centrale des Jardins familiaux, (Bundesverband Deutscher Gartenfreunde e.V.) a poursuivi l'objectif de former au total 5.000 nouveaux experts.

La formation de spécialistes représente une lourde responsabilité, et les fédérations régionales y contribuent de façon primordiale.

En effet, des programmes de formation intensifs sont organisés dans les fédérations régionales afin de former des experts, notamment autour des thématiques suivantes :

- Des jardins respectueux de l'environnement.
- Le paillage plutôt qu'un labourage intensif.
- Une nutrition appropriée des plantes.
- L'utilisation d'humus dans le jardin.
- Un compostage correct.
- Jardiner en fonction de la rotation des cultures.
- Une culture de légumes adaptés au site.
- Une culture de fruits adaptés au site.
- Une sélection réfléchie de plantes ornementales et d'arbustes adap-



tés au site afin de garantir un jardin proche de la nature.

- Une utilisation d'eau adaptée aux besoins dans le jardin.
- Favoriser les organismes auxiliaires grâce à l'aménagement du jardin et à des cultures variées.
- Connaître les causes des dommages.
- Protection des plantes dans le jardin.

L'enseignement exhaustif de ces thèmes nécessite un nombre élevé de journées de formation. Celles-ci peuvent être organisées de différentes manières dans les fédérations régionales, notamment parfois en collaboration avec l'Académie locale des jardins. Dans le Land de Saxe, à l'académie des jardins de Saxe (Sächsischen Gartenakademie) à Dresden-Pillnitz, 150 heures de formation sont prévues, aboutissant à un certificat final. Les fédérations régionales de Brême, ainsi que de Westphalie et Lippe, possèdent leurs propres centres de formation avec les jardins éducatifs nécessaires pour y former des experts.

Comment ces connaissances indispensables sont-elles ensuite transmises à nos jardiniers associés dans les associations de jardins familiaux ?

Nos experts spécialisés recourent ensuite sur place à plusieurs moyens, comme par. ex.

- Des conférences sur des thèmes très variés
- Profiter de leurs visites des jardins pour offrir des conseils spécialisés sur place.
- Profiter d'une discussion informelle.
- Le tableau d'affichage de l'association : tous les mois y sont dispensés des conseils spécifiques pour les jardiniers associés.
- Des informations contenant les dernières actualités par ex. à propos des nouvelles causes de nuisances et des mesures de lutte contre les parasites.
- Des fiches techniques présentant des thèmes précis de façon brève et claire (par ex. les fiches techniques de la fédération centrale des Jardins familiaux (BDG)).
- Des panneaux d'information, par ex. dans les jardins didactiques et spécialisés, fournissant des recommandations pour la sélection des espèces adaptés pour les jardins familiaux.
- Séries de diapositives, films vidéo, présentations Powerpoint soit autant de supports visuels pour communiquer sur des thèmes spécifiques.
- L'aménagement de jardins didactiques et thématiques dans les associations, par exemple :
 - Verger avec des arbres fruitiers et des arbustes à baies.
 - Jardin aromatique.
 - Jardin de culture de pommes de terre.
 - Jardin destiné à donner des conseils spécialisés de jardinage etc.
- Les concours : les concours sont non seulement un moyen pour fournir des conseils en matière de jardinage, mais ils peuvent également avoir des effets très positifs pour sti-

muler les activités liées aux jardins familiaux. Par exemple, le concours du plus beau jardin familial de l'association.

En ce qui concerne les « conseils spécialisés », il est important de fournir à nos experts des conseils et des informations toujours actualisés. Telle est l'utilité des fiches techniques de la fédération centrale des jardins familiaux, des fiches techniques de la fédération régionale pour un jardinage respectueux de la nature, ainsi que des différentes informations techniques spécialisées proposées par l'Académie pour un jardinage de loisir. Ainsi, l'Académie des jardins du Land de Saxe met à disposition des experts 120 fiches d'informations et fiches techniques.

Résumé :

Le succès de notre action commune réside dans la capacité de tous les jardiniers associés dans les associations à jardiner de façon naturelle.



Trois bons amis nous ont quittés.



Le 8 octobre 2014 nous avons reçu la triste nouvelle que **John FARMER** nous avait quittés le 5 octobre pour toujours.

John FARMER était un fervent défenseur de l'Office International et croyait fermement à la nécessité d'un mouvement international fort. Il était convaincu que la fédération anglaise des jardins familiaux, membre fondateur de l'Office International, devait y jouer un rôle important.

Lorsque la fédération anglaise avait quitté l'Office International pendant quelques années, John FARMER restait membre de l'Office avec la région qu'il présidait jusqu'à la réaffiliation de toute la fédération anglaise.

John FARMER était président de l'Office International de 2000 à 2002 et a organisé avec son équipe le congrès international très intéressant à York.

Nous lui devons de sincères remerciements pour son grand engagement pour les jardiniers associés nationaux et européens.

Nous n'oublierons pas John FAR-

MER, son engagement, sa jovialité, ses blagues et sa serviabilité.

Le 23 octobre suivait la nouvelle que **Jan HERREMAN** est décédé le 19 octobre 2014.

Jan Herreman était président de la fédération belge respectivement de la fédération flamande des jardiniers associés.

Pendant sa présidence Jan Herreman a représenté la ligue belge dans toutes nos assemblées générales et a assisté avec une délégation nationale importante à nos manifestations internationales.

Il était un ardent défenseur des intérêts des jardiniers associés belges.

Nous n'oublierons pas son grand engagement.

Le 19 décembre 2014 nous avons appris que le 16 décembre **Theo PEFFER** est décédé peu avant son 85^{me} anniversaire.

Theo PEFFER était le secrétaire général de la fédération luxembour-

geoise de 1973 à 1991. Ensemble avec le président Metty LOOS il a toujours représenté la ligue lors des assemblées générales et congrès de l'Office International.

Theo PEFFER a répondu pendant de longues années aux questions des auditeurs de RTL concernant les plantes et les questions horticoles. Son savoir en matière de jardinage était indescriptible.

Il était un grand défenseur du mouvement national et international des jardins familiaux. Nous n'oublierons pas son engagement et son soutien indéfectible.

Rapport d'activité 2014

Le comité exécutif se réjouit de vous soumettre le rapport d'activité pour l'année 2014.

1) Activités internes.

Depuis la dernière réunion statutaire, le comité exécutif s'est réuni le 27 août, les 23 et 24 novembre 2014 et se réunira encore le 27 février 2015.

a) Efficacité du travail de l'Office et représentation vers l'intérieur et l'extérieur

A l'instar du sujet du congrès « Regards sur les jardins familiaux » le comité exécutif s'est occupé encore cette année de cette thématique et a continué ses réflexions pour voir comment accroître la visibilité de l'Office. Dans ce contexte les travaux concernant l'élaboration d'une Charte de l'Office ont été continués. Cette charte poursuit tant des buts internes qu'externes et donne des lignes directrices aux fédérations comment travailler à l'avenir. Elle a été adoptée au cours de l'assemblée générale tenue à l'occasion du congrès international à Utrecht.

De même le Trait d'Union 54 contient l'appel de la présidente suédoise Madame Catharina Tarras-Wahlberg pour nous engager ensemble dans la même voie pour rendre notre mouvement au niveau national et international capable d'affronter les défis de l'avenir. Le mot clef est en effet : « L'union fait la force ».

On pouvait constater des informations accrues sur l'Office dans les revues nationales. C'est une évolution positive, car ces informations permettent de mieux sensibiliser les jardiniers nationaux à la nécessité d'une coopération internationale.

Nous nous sommes investis dans l'activité commune « Enfants et nature ». Ces travaux ne sont pourtant pas encore terminés. Le but de cette activité est de documenter nos activités pour sensibiliser les enfants des familles jardinières et non-jardinières

pour la nature et stimuler les fédérations à entreprendre des activités similaires à l'avenir. Cette activité a également été très appréciée lors des contacts de présentation de l'Office avec la nouvelle ministre de l'environnement au Luxembourg.

A l'occasion du congrès international un calendrier de l'Office avec la présentation des différentes fédérations nationales a été remis aux fédérations, aux invités d'honneur, aux associations de jardins familiaux visités et aux associations qui ont eu un diplôme. Cette initiative devait inciter à mieux diriger les regards au niveau interne et externe sur le mouvement international des jardins familiaux.

Sur demande de quelques fédérations, le calendrier a déjà été édité pour 2015.

Pourquoi ne pas remplacer une fois les calendriers nationaux avec des présentations de plantes ou d'associations par une présentation de notre mouvement international ?

Des suggestions pour une publicité à large échelle de l'Office International sont toujours les bienvenues.

b) Représentation de l'Office à l'occasion de cérémonies nationales

Cette année l'Office a de nouveau été représenté à l'occasion de différentes manifestations nationales, par exemple en Allemagne et au Luxembourg, par C. ZIJDEVELD et M. WEIRICH.

c) Internet

Le site Internet de l'Office a été régulièrement actualisé cette année. Cette actualisation pourrait encore être optimisée si les fédérations mettaient plus régulièrement des nouvelles de leur vie associative à la disposition de l'Office. Cette année, ceci était relativement insatisfaisant. Des informations régulières de toutes les fédérations seraient enrichissantes pour

tous et attireraient des regards positifs sur notre mouvement.

Le forum de discussion installé à la demande des délégués ne fonctionne toujours pas, et ceci malgré un appel répété pour ce faire.

d) Projets innovants

C. ZIJDEVELD a collectionné des projets innovants dans un certain nombre de fédérations. Une clef USB avec ces projets a été remise aux fédérations lors du congrès international. Non pas des documents écrits mais bien des exemples visuels sont des instruments qui peuvent stimuler les associations/fédérations à innover et à réaliser de nouveaux projets. Il incombe maintenant aux fédérations de faire connaître ces projets innovants et d'appeler leurs membres à s'engager dans cette voie ou de réaliser d'autres projets nouveaux. Une publicité aussi large que possible de ces projets innovants doit être faite.

Le comité exécutif a décidé de publier une brochure avec ces projets innovants en allemand, anglais, finlandais, français, néerlandais, norvégien, et polonais.

Il ne suffit pas que les autorités et la population voient ce qui est fait dans les jardins, mais les jardiniers de base doivent comprendre qu'il faut s'engager dans cette voie, s'ouvrir au public pour créer ainsi l'acceptation nécessaire à la pérennité de notre mouvement.

Lors de la réunion de Cost à Riga, une clef USB a été remise à des personnes choisies afin d'influencer positivement l'opinion des chercheurs sur nos jardins.

e) Diplômes

Cette année il y a eu de nouveau beaucoup de demandes pour obtenir des diplômes pour un jardinage écologique respectivement pour des projets innovants.

Les diplômes ont été remis à Utrecht. Ils doivent permettre de faire de la publicité interne et externe.

Ont reçu le diplôme pour un jardinage écologique:

- L'association « Dijkzicht » Amsterdam (NL),
- L'association « Nieuwe Levenskracht » Amsterdam (NL)
- L'association « Tuinenpark ons Buiten » Utrecht (NL)

Ont reçu un diplôme pour des projets innovants:

- L'association « De Koekelt » VAT à Ede (NL)
- L'association « De Hoge Weide » Utrecht (NL)
- L'association « Pontnewynydd » Pontnewynydd (GB)
- L'association « Vallilla » Helsinki (FI)

La « Rose d'Or » a été remise à la ville d'Utrecht pour son soutien efficace de la fédération néerlandaise et des jardiniers associés à Utrecht.

Une coopération constructive avec les autorités est importante non seulement pour protéger les jardins familiaux, mais aussi pour les intégrer en tant qu'éléments adaptés aux exigences de l'avenir dans le développement urbain.

f) Journée Européenne du Jardin

La Journée Européenne du Jardin a été célébrée cette année à Utrecht à la suite du congrès international, conformément à la décision prise il y a quelques années par l'assemblée générale.

Le but de la Journée Européenne du Jardin est de sensibiliser la population dans le pays où elle est célébrée tant pour notre mouvement des jardins familiaux au niveau national qu'international et de documenter davantage encore la valeur des jardins familiaux pour la collectivité.

Ceci a été fait par l'organisation de la réception offerte par la ville d'Utrecht à l'occasion de notre congrès international sur le site de l'association des jardins familiaux « De Hoge Weide ». Une sculpture a été dévoilée en sou-

venir de la Journée Européenne du Jardin 2014 et du 37^{me} congrès international dans cet ensemble de jardins familiaux.

La fédération néerlandaise est en train de réfléchir pour organiser maintenant chaque année une Journée du Jardin afin d'accroître ainsi la visibilité des jardins familiaux.

g) Trait d'Union

Cette année, l'Office International a pu publier en coopération avec la firme MAYERHOFER en Autriche deux nouvelles éditions bien réussies de notre Trait d'Union.

Deux nouvelles rubriques ont été introduites :

a) « Sujet d'actualité ». Cette rubrique est destinée à discuter des problèmes actuels tant par les fédérations que par des tierces personnes.

b) *Une autre rubrique « engagement social des jardiniers associés »* a été introduite. Y seront présentés des projets soulignant les activités des jardiniers associés dans le domaine social.

Les rubriques existantes auparavant ont été maintenues.

Il est souhaitable qu'aussi à l'avenir tant les fédérations que des personnes externes permettent de publier des articles traitant des sujets aussi vastes que possible, afin d'améliorer encore et de rendre notre revue, paraissant deux fois par an, encore plus intéressante.

Les fédérations doivent en conséquence être sensibilisées pour écrire plus d'articles non seulement pour rendre le Trait d'Union plus intéressant mais également pour souligner et accroître sa dimension européenne.

h) Soutien des fédérations/associations

Il faut constater que les jardiniers associés polonais ont terminé avec succès leur combat pour la sauvegarde des jardins et de la fédération. La fédération devra se consacrer encore à l'avenir à mettre en place les nou-

velles dispositions pour se mettre en conformité avec cette nouvelle législation. Il n'est pas exclu qu'elle devra encore à l'avenir se battre contre des attaques basées sur des motifs politiques ou économiques.

Il a été également constaté que différentes fédérations ont eu des difficultés pour payer leur contribution annuelle suite à des problèmes internes. Tous les problèmes ont pu être résolus.

i) Cost et d'autres projets de recherche scientifique

L'Office continue de participer au projet Cost, une étude scientifique concernant le mouvement des jardins familiaux. Y sont analysés, comme nous l'avons déjà rapporté auparavant, quatre domaines spécifiques: écologie ; fonction sociale ; aménagement territorial et urban design. Une évaluation de notre mouvement sera faite et il sera comparé au phénomène nouveau des « Community Gardens ». Des recommandations seront faites aux autorités.

W. HOENTJEN, F. FLOHR, H. BONNAVAUD et M. WEIRICH ont participé à la réunion de Lisbonne et un rapport de cette réunion a été envoyé à toutes les fédérations avec l'appel de participer aussi au projet Cost.

La fédération finlandaise s'était efforcée de pouvoir participer en tant que fédération aux travaux de Cost. Les représentants finlandais auprès de Cost avaient aussi invité la fédération à participer à la réunion de Riga. Comme les frais de participation ne pouvaient pas être pris en charge par Cost, la fédération n'a pas pu y assister.

Lors de la réunion de Cost à Riga l'Office a été représenté par H. BONNAVAUD, W. HEIDEMANN, A. HOBBLINK et M. WEIRICH.

Des exemples de jardins familiaux de Grande-Bretagne, de Pologne, d'Italie, d'Allemagne, de Grèce, de Lettonie et d'Estonie ont été présentés. Il incombait aux représentants de l'Office de corriger des affirmations faites et de communiquer des informations positives. Les contacts avec les cher-

cheurs nationaux ont également été utiles. Un rapport écrit et les documents de la réunion ont été envoyés aux fédérations.

Il y a encore d'autres projets de recherche en cours. Par exemple, Snowman et Gesoll réunissant des chercheurs de Belgique, de France et des Pays-Bas. A. HOBELINKS et H. BONNAVAUD représentent les jardiniers associés dans ces groupes de travail. La recherche Snowman traite avant tout les problèmes de la qualité du sol, de la pollution, de la nourriture saine et de la santé.

2) Congrès international.

Cette année le congrès international a eu lieu du 28 au 30 août à Utrecht. Le sujet en était : « Regards sur les jardins familiaux ». Le congrès a eu lieu dans un cadre très attractif et stimulant pour les discussions. Les conférences et les films de promotion des jardins familiaux nationaux, élaborés par les fédérations, étaient très intéressants. La visite de dix ensembles de jardins familiaux a permis aux délégués de ramener des idées à la maison.

Les projets innovants visités ont été présentés et remis aux délégués. Il faut maintenant les utiliser autant que possible. La couverture médiatique du congrès a été excellente.

Encore une fois un grand merci à la fédération néerlandaise pour l'organisation du congrès et son hospitalité.

3) Organisations internationales

Conseil de l'Europe

L'Office a participé aux réunions qui ont été organisées pour les organisations non gouvernementales.

Dans le groupe de travail « Droits de l'Homme et Changements climatiques » un document de travail a été élaboré sur ce sujet. Ce document est la base pour des activités supplémentaires d'ici la prochaine conférence sur le climat à Paris fin 2015.

Union Européenne

Il n'y a pour l'instant aucune information sur une nouvelle coopération

effective avec la Commission Européenne.

Il faut néanmoins remarquer qu'au Conseil de l'Europe les ONG du groupe de travail concernant « les relations avec l'Union Européenne » vont essayer de prendre maintenant contact avec les ONG auprès de l'Union Européenne afin de débiter une coopération avec elles. Il faut attendre pour voir si ces activités nous faciliteront de coopérer de nouveau avec la Commission Européenne.

A ce jour la participation respectivement l'adhésion par l'Office à la fédération Europa Nostra n'a pas encore rapporté la preuve que cette affiliation permettra de mieux coopérer avec l'Union Européenne. Ici également il y a lieu d'attendre pour voir ce que l'avenir nous apportera.

4) Contacts avec des fédérations qui ne sont pas membres dans l'Office

Au printemps 2013 l'association norvégienne « Egebergløkka Parsellager » avait contacté l'Office pour devenir membre de notre organisation.

Conformément à nos statuts il n'est pas possible à deux fédérations d'un même pays de devenir membre de l'Office. La question de savoir si une coopération entre l'Office et l'association Egebergløkka Parsellager pourra avoir lieu est une affaire interne à la Norvège et devra être résolue entre les parties norvégiennes.

Les jardiniers associés japonais ont de nouveau présenté cette année un rapport sur la situation au Japon. On peut constater qu'ils accordent également une grande importance aux conseils techniques en matière de jardinage et leur travail s'intègre donc parfaitement dans la thématique, que nous allons discuter au cours des deux prochaines années jusqu'au congrès de Vienne en 2016.

Les jardiniers associés japonais étaient présents lors du congrès international à Utrecht.

L'Office ainsi que des fédérations nationales ont été contactés par des jardiniers de Croatie pour obtenir de

l'aide. Ils ont également demandé comment devenir membre de l'Office. La fédération allemande a des contacts réguliers avec les jardiniers associés tchèques. Prudemment et lentement on commence à aborder le sujet d'une possible ré-affiliation de la fédération à l'Office. De prochaines réunions sont envisagées pour 2015 en Tchéquie et en Autriche.

5) Informations à des personnes intéressées et présence médiatique.

Cette année, l'Office a de nouveau donné des informations concernant les jardins familiaux à des étudiants respectivement à la presse.

M. WEIRICH, en tant que secrétaire générale de l'Office, a pu pendant une demi-heure présenter l'Office et le mouvement international des jardins familiaux sur la radio socioculturelle 100,7 au Luxembourg.

L'Office a également été informé que d'autres fédérations ont été très présentes dans des médias. Par exemple la fédération française pouvait présenter les jardins familiaux pendant le journal de 20.00 heures sur A2.

La fédération anglaise, par l'intermédiaire de la Leeds District Allotment Gardeners Federation, qui a reçu des médailles pendant la « Chelsea Flower Show » et la « Great Yorkshire Show » a pu donner des informations précieuses à des personnes intéressées et a également pu présenter les jardins familiaux d'une façon positive à la population.

L'Office et les fédérations nationales ont publié une position commune concernant la nouvelle directive sur les semences proposées par la Commission Européenne.

Ils ont aussi participé à l'action de la semaine des alternatives aux pesticides. Cette participation devra être accrue significativement en 2015.

L'Office et les fédérations devront à l'avenir accroître leur présence médiatique afin de renforcer le regard sur les jardins familiaux.

Luxembourg, décembre 2014

Le comité exécutif

Procès-verbal de décision de l'assemblée générale statutaire à Luxembourg les 27 et 28 février 2015

Etaient présentes: les fédérations d'Allemagne, d'Autriche, de Finlande, de France, de Grande-Bretagne, du Luxembourg, des Pays-Bas, de Norvège et de Suisse

Etaient excusées: les fédérations de Belgique, du Danemark, de Pologne, de Suède et de Slovaquie

- 1) *L'ordre du jour* est complété et adopté à l'unanimité.
- 2) *Le procès-verbal de décision* et le rapport de l'assemblée générale à Utrecht sont adoptés à l'unanimité.
- 3) *Le rapport d'activité* est adopté à l'unanimité
- 4) Le Forum Internet ne fonctionne toujours pas. Il faudra transmettre de nouveaux mots de passe à certaines fédérations. Le but du Forum est de discuter rapidement sans formalités et confidentiellement des problèmes entre fédérations.
- 5) Tous les quinze jours *une nouvelle contribution* est publiée sous le point « Nouvelles » sur le site Internet de l'Office. Des contributions spontanées des fédérations sont les bienvenues. Les fédérations d'Allemagne, d'Autriche, de France, de Grande-Bretagne, du Luxembourg et de Suisse mettront des informations à disposition. Les Webmasters nationaux devront obtenir la consigne d'en-

voyer à l'Office des articles intéressants à paraître sur le site web national ainsi que dans les revues nationales.

- 6) *Les délégués reçoivent* des informations sur la situation en Belgique, au Danemark, en Pologne, en Slovaquie et en Suède, pour autant que le secrétariat en dispose.
- 7) *Le représentant* norvégien présente la situation en Norvège.
- 8) Les délégués prennent connaissance du programme et *des frais d'inscription* (+/-700 €) concernant la session d'étude à Luxembourg.
- 9) *Les contenus des Traits-d'Union* no 56 et 57 sont complétés.
- 10) Une proposition pour *le lay-out d'une brochure* sera élaborée en Autriche sur base des projets innovants rassemblés. La brochure devrait comprendre +/- 32 pages. Les fédérations par exemple du Danemark ou de la Norvège, dont l'Office ne dispose pas de projets innovants, peuvent encore en présenter, mais de façon urgente. La fédération norvégienne enverra un projet (compostage à l'aide de vers). La fédération danoise est à contacter.
- 11) L'Office dispose d'exemples de 11 fédérations pour notre brochure : *Enfants et nature*. Le

lay-out sera fait par la fédération allemande.

Dès que le projet de lay-out sera fait les ministres de ressort luxembourgeois seront contactés pour nous écrire une préface. Il manque un titre adéquat pour la brochure.

- 12) Il est décidé à l'unanimité que l'Office participera à la « campagne des alternatives aux pesticides » au Luxembourg ainsi que dans tous les pays où les fédérations nationales le désirent. Un appel aux jardiniers associés et privés ainsi que la session d'étude sont les deux activités qui seront faites par l'Office au cours de la campagne 2015. L'appel est à publier le 20 mars sur le site Internet de l'Office et des fédérations nationales. Les délégués remercient le coordinateur luxembourgeois de la campagne pour la mise à disposition des textes pour les cartes indicatives pour les plantes. L'Office mettra à la disposition des fédérations les templates avec le logo pour leur permettre l'impression de ces cartes. Elles ne devront pas être distribuées avant le 20 mars. M. WEIRICH est chargée de voir si l'Office pourra disposer en sus de la version PDF aussi la version Word afin de pouvoir faire plus commodément la traduction en d'autres langues, par exemple en anglais et en néerlandais. Le coordinateur luxembourgeois re-

- cevra également les traductions faites par les ligues.
- 13) Les délégués reçoivent des informations sur *les études scientifiques* auxquelles assistent l'Office respectivement la fédération française et néerlandaise.
- 14) **P. PASCHKE informe sur l'avancement des préparatifs de l'IGA 2017.**
La fédération danoise a été contactée par la fédération néerlandaise pour voir si elle comptait encore faire une présentation de ses jardins familiaux. Cette demande est restée sans réponse. La fédération devra encore une fois être contactée.
Peut-être un régisseur autrichien tournera pour 2016 un film sur le mouvement européen des jardins familiaux. L'Office devra faciliter au besoin une mise en contact.
- 15) **Les fédérations mettent à disposition** les photos manquantes pour le calendrier et la fédération norvégienne enverra encore une recette.
- 16) **Le trésorier J. KIEFFER présente le rapport financier.**
Il est décidé de changer la dénomination de la position « Réserve : Divers » en « Réserve: Fonds non encore effectués ».
- 17) **Les réviseurs de caisse** informent qu'ils n'ont constaté aucune faute. Ils demandent que le rapport financier soit adopté et que quitus soit accordé au comité exécutif.
- 18) L'assemblée générale adopte **le rapport financier de 2014** à l'unanimité et donne à l'unanimité décharge au comité exécutif.
- 19) Après discussion **le budget prévisionnel de 2015** est adopté à l'unanimité. L'Office devra encore payer les frais de la traduction simultanée à Utrecht afin d'éponger le déficit de la fédération néerlandaise.
- 20) Le budget prévisionnel pour **le fonds de solidarité 2015** est adopté à l'unanimité. La raison d'être du Fonds de solidarité est encore une fois expliquée.
- 21) Il est décidé à l'unanimité de décerner le diplôme pour un jardinage écologique à l'association Zonnenweelde, La Haye (NL) et à l'association Vlijpark, Dordrecht (NL), aux associations KGV à Albgrün, Karlsruhe (D) et KGV Dahlie, Rostock (D).
Le diplôme pour des activités sociales sera décerné aux associations KGV Licht-Luft, Kaiserslautern, (D) et KGV Ulmenweg, Merseburg (D).
Le diplôme pour des projets innovants sera décerné aux associations KGV Wühlmäuse 2000 Hambourg et KGV Südhang, Zwickau (D).
Si des demandes parviennent encore à l'Office pour l'association de Marsannay (F), pour l'association du Coin de Terre à Merl (L) et l'association sans pesticides en Norvège, le diplôme pour un jardinage respectueux de la nature leur sera remis.
- 22) P. LAITILA est désigné comme **réviseur de caisse suppléant** pour terminer le mandat de L. OSCARSON (2018).
- 23) Le rapport écrit sur la coopération avec les **organisations internationales** a été envoyé aux fédérations. M. WEIRICH donne les explications supplémentaires nécessaires.
Il est décidé que l'Office envoie la prise de position concernant le changement climatique et les droits de l'Homme élaborée par les OING à la ministre luxembourgeoise de l'environnement
- parce que le Luxembourg a la présidence de l'Union Européenne lors du sommet du climat à Paris.
Les fédérations allemande, anglaise et éventuellement française enverront des projets concernant le dialogue interculturel afin que l'Office puisse les transmettre au Conseil de l'Europe au cours de la campagne dans le domaine « Le vivre ensemble dans la diversité ».
- 24) Le sujet des **jardins privés** est discuté sans qu'une solution adéquate puisse être trouvée.
Le problème des jardins familiaux et des community gardens est discuté sans qu'un consensus puisse être trouvé. Les délégués ne peuvent retenir une définition des formes existantes de l'Urban Gardening
- 25) Le sujet concernant la nécessité de convaincre le jardinier individuel de l'importance de la réalisation de projets dans son association est remis à l'ordre du jour d'une prochaine assemblée générale.
- 26) La **prochaine assemblée générale** aura lieu à Luxembourg le 27 août prochain à 17.15 heures. La **prochaine assemblée générale statutaire** aura lieu à Luxembourg les 4 et 5 mars 2016 au City Hôtel.

L'ensemble de jardins familiaux « Nieuwe Levenskracht » à Amsterdam a reçu le diplôme pour un jardinage écologique



L'ensemble « Nieuwe Levenskracht » est membre de la fédération des jardins familiaux d'Amsterdam. L'ensemble de jardins familiaux a été fondé en 1933 et vient de célébrer son 80ième anniversaire.

Le conseil d'administration de l'ensemble « Nieuwe Levenskracht » suit depuis 15 ans une approche active pour promouvoir le jardinage écologique parmi ses jardiniers. La conséquence en est que 35 % des jardiniers associés de cet ensemble pratiquent un jardinage écologique. L'ensemble a reçu le diplôme national concernant un jardinage écologique avec 3 étoiles il y a 13 ans. Ce statut a été prolongé d'année en année.

Il y a 7 ans les efforts pour renforcer

la signification écologique de cet ensemble de jardins familiaux pour la zone urbaine d'Amsterdam ont été renouvelés. Une approche à 4 étapes a été élaborée:

- 1) Identifier et développer les valeurs écologiques existantes dans l'ensemble de jardins familiaux.
- 2) Rechercher une coopération avec des parties tierces.
- 3) Stimuler la conscience écologique et l'expérience du monde naturel parmi les jardiniers et les visiteurs des zones urbaines environnantes.
- 4) Développer des cours sur des sujets concernant la nature et le jardinage écologique.

La mise en pratique de ces politiques a effectivement amélioré le statut écologique de l'ensemble de jardins familiaux et ces efforts seront continués aussi à l'avenir. L'ensemble de jardins familiaux a reçu le diplôme national avec 4 étoiles, le niveau le plus élevé possible en 2013, comme résultat direct de toutes ces améliorations.

Résumé des plus importantes réalisations:

Le développement d'Amsterdam depuis les années 1930 a résulté dans un lay-out unique de la ville. Les zones nouvellement développées s'étendent comme les doigts d'une main dans les régions environnantes avec de larges parties vertes entre elles. La vitalité de ces zones vertes était mise en danger par l'urbanisation continue. Afin d'intégrer les zones vertes isolées dans un réseau, une structure écologique principale a été développée au début de ce siècle. Des chemins d'eau et des canaux de drainage le long desquels les animaux peuvent circuler, relient ces zones vertes entre elles et jouent un rôle vital dans l'intégration. Cet ensemble de chemins d'eau est appelé « Ecolint ».

L'ensemble de jardins familiaux « Nieuwe Levenskracht » est situé dans une de ces zones vertes, proche d'une zone écologique principale pour la migration. Si notre ensemble de jardins familiaux pouvait améliorer sa fonction en tant que relais écologique sur cette route de migration, il pourrait



contribuer à l'intégration de ces zones vertes. Ceci profiterait en retour à la structure écologique entourant Amsterdam.

En 2006 un plan a été élaboré pour ajuster les rives du canal principal de drainage qui coule à travers l'ensemble de jardins familiaux et le terrain de sports adjaçant. Aussi bien le comité de contrôle de l'eau (Hoogheemraadschap Gooi- en Vechtstreek) que la province de la Hollande du Nord ont reconnu l'importance de ce projet et ont contribué financièrement à sa réalisation. Un certain nombre de réunions de formation et d'information ont été organisées pour les jardiniers associés afin de stimuler leur enthousiasme pour ce projet. Afin d'encourager le sentiment d'une responsabilité partagée il a été décidé qu'une partie importante de ce projet serait exécutée par les jardiniers eux-mêmes.

Une zone de transition graduelle entre l'eau du canal de drainage et les rives a été aménagée par la création de zones humides; ceci est une modification profitant à de nombreux groupes d'espèces d'animaux comme par exemple les serpents (serpents d'herbes), les amphibiens, les oiseaux et les libellules.

Un ensemble impressionnant de biotopes a été réalisé près de ces zones humides. Un mur de blocs de gazon a été construit servant d'habitat à différentes sortes d'insectes, de petits animaux et de plantes spécifiques. En plus, un long mur de chaux et de mortier pour les insectes et les reptiles avec un grand nombre de variétés de microclimats a été érigé. Des tas de bois mort ont été placés dans différents endroits de l'ensemble créant ainsi un espace de vie pour toutes sortes de petits animaux et un tas a été assemblé pour permettre la cuvée de nouvelles générations de couleuvres. La mare pour crapauds est presque terminée. Egalement quelques hôtels d'insectes ont été

placés à travers tout l'ensemble de jardins familiaux.

Une grande variété de plantes locales a été plantée. Le temps passant de nouvelles espèces sont apparues spontanément. Lors du dernier inventaire plus de 185 espèces ont été comptées variant des plantes les plus communes jusqu'à des espèces en danger. Un groupe déterminé de bénévoles est responsable pour la sauvegarde de ces zones écologiques.

Durant la phase de préparation et d'exécution de ce projet il y a eu une coopération très intense avec le comité d'administration du terrain de sport adjaçant. Cette organisation a pris des mesures importantes pour améliorer le statut écologique du terrain sous son contrôle. Un autre résultat de cette coopération a été que différents chemins de promenade ont été aménagés passant par le terrain de sport et l'ensemble de jardins familiaux. Dans un effort continu avec la commune d'Amsterdam, de nombreux panneaux éducatifs ont été développés et ont été placés le long de ces chemins de promenade. Ces panneaux donnent d'une façon colorée et ludique des informations sur la nature et la vie animale sur le terrain de sport et l'ensemble de jardins familiaux. Des présentations sont données régulièrement aux jardiniers associés membres et aux gens des environs sur des sujets concernant les projets écologiques.

Afin d'assurer la continuité de la politique actuelle et d'assurer un engagement durable dans le développement des valeurs écologiques, le conseil d'administration de l'ensemble de jardins familiaux, les volontaires de la zone écologique et le groupe responsable pour la maintenance de l'ensemble de jardins familiaux ont élaboré des plans pour les années à venir formulant de nouveaux projets et prévoyant des améliorations pour renforcer l'ancrage du site de jardins familiaux dans la structure écologique principale d'Amsterdam.

L'association « Tuinenpark ons Buiten » d'Utrecht a reçu le diplôme pour un jardinage écologique



L'association « Tuinenpark ons Buiten » à Utrecht a été fondée en 1928 et gère son site actuel de jardins familiaux (3,5 hectares, 100 jardins, 30 petits potagers et un jardin animalier) depuis 1958.

Depuis les années 90 le « Tuinenpark ons Buiten » a commencé avec une administration plus écologique de son ensemble de jardins familiaux. En 2004 et 2009 l'association a reçu le diplôme national pour un jardinage écologique. En 2004 elle a reçu le diplôme avec 3 étoiles. Les années suivantes l'association a travaillé très dur pour améliorer encore la culture écologique de son ensemble et en 2009 elle a reçu un diplôme avec le maximum de 4 étoiles.

Les critères:

Il y a 13 ans la fédération nationale des jardins familiaux aux Pays-Bas a développé avec différentes autres associations de conservation de la nature un diplôme national pour récompenser des associations qui observent des critères strictes pour un jardinage écologique. Des associations qui répondent à ces critères reçoivent un diplôme avec une, deux, trois ou quatre étoiles (le maximum).

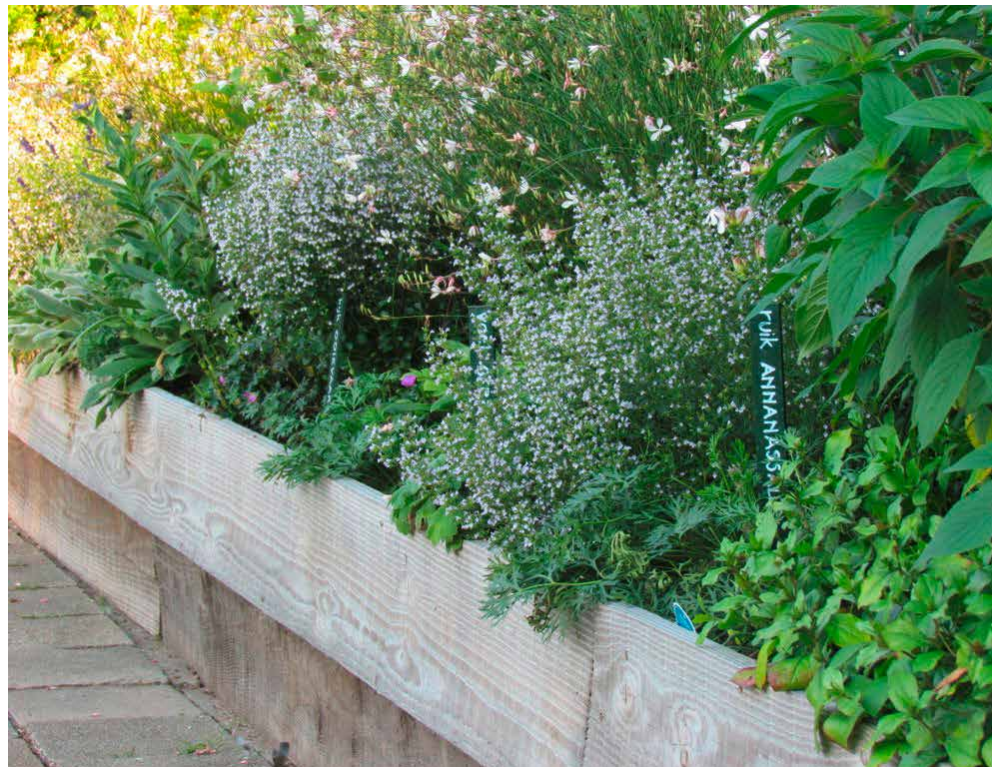
Le « Tuinenpark ons Buiten » observe tous ces critères fixés par l'AVVN et est un parmi les quelques ensembles de jardins familiaux aux Pays-Bas qui ont reçu le maximum de quatre étoiles. « Le Tuinenpark ons Buiten » a signé un contrat avec la fédération

nationale dans lequel il déclare qu'il s'engage à observer les règles très strictes.

Le jardinage dans l'ensemble de jardins familiaux « Tuinenpark ons Buiten » est également, en accord avec la brochure de l'Office, une approche écologique du jardinage familial.

Dans le cadre d'un jardinage écologique, les projets spéciaux suivants ont été développés par le « Tuinenpark ons Buiten »:

- Organisation de groupes de travail pour les jardiniers associés et des personnes intéressées des environs concernant un jardinage écologique et des sujets en relation avec le jardinage écologique.
- Presque tous les jardiniers appliquent des mesures de protection de la nature sur leur propre parcelle, ce qui résulte dans une large biodiversité.
- L'association « Tuinenpark ons Buiten » est très favorable à aider des volontaires des environs qui mettent aussi en vigueur une politique de conservation de la nature.
- Elle a créé en dehors de l'ensemble de jardins un potager écologique pour le voisinage pour initier les résidents et leur fournit du compost et des outils.
- Un beau zoo d'animaux domestiques entouré de petites parcelles de jardins familiaux dans un paysage écologique.
- Des panneaux d'informations expliquent les projets écologiques.



Ils sont destinés tant à souhaiter la bienvenue aux visiteurs du parc de jardins familiaux qu'à les informer.

- L'association « Tuinenpark ons Buiten » a fait une liste des arbres spéciaux se trouvant dans et autour des jardins et a ensuite constitué un fonds alimenté par les membres afin de sauvegarder ces arbres.
- Constitution d'un mur en pierres sèches, un jardin pour papillons, une mare spéciale pour différents animaux, clôtures, tas de branches et de petites branchilles, un grand hôtel pour insectes, des ruches spéciales pour des abeilles solitaires.
- Une route éducative pour la nature, une route spéciale des arbres pourvus d'un panneau avec leur nom.
- Jardin sensoriel et jardin avec des herbes aromatiques accessibles aux personnes handicapées et aux usagers de chaises roulantes.
- Activités de formation avec des crèches, des écoles primaires et le voisinage.
- Organisation de plusieurs excursions dans des parcs de jardins.
- Des ruches.
- Fleurs sauvages et jardins d'insectes.
- Feuilles d'information numérisées pour les jardiniers associés et un beau site internet : onsbuitenutrecht.nl.
- Quelques bancs dans l'ensemble de jardins familiaux sont faits avec du matériel recyclé.
- Culture écologique spécifique de l'ensemble avec par exemple une tonte différée.
- Beaucoup de possibilités de nidification pour des insectes et des oiseaux.



Depuis 2006 l'association a mis en pratique les recommandations découlant du rapport de recherche : « la valeur ajoutée des parcs de jardins ». Les mesures de conservation de la nature en sont une partie intégrante. Chaque mois les jardiniers associés sont informés sur des sujets écologiques par la revue « Nieuwsflits ».

Le pourcentage des jardiniers qui appliquent effectivement les critères concernant un jardinage écologique s'élève à environ 95 %.



L'ensemble de jardins familiaux « Park Groenewoud » à Utrecht, membre de l'association « de Hoge Weide » a reçu le diplôme pour des projets innovants

Cet ensemble de jardins familiaux est à plusieurs égards unique aux Pays-Bas.

Un bref aperçu historique:

L'association « De Hoge Weide » a été fondée en 1954 avec le but de procurer à ses membres des terrains pour les utiliser en tant que potagers ou jardins ornementaux ou en tant que combinaison entre ces deux types. Au début l'ensemble de jardins familiaux a été situé à la périphérie d'Utrecht. En 2003 l'ensemble de jardins familiaux a été réaménagé à un autre endroit à cause de l'autoroute principale entre Amsterdam et Utrecht et le sud des Pays-Bas qui a été déplacée. Le site initial a disparu sous l'asphalte.

Mais ceci n'a pas été la fin de l'association « De Hoge Weide ». Au lieu de réaménager l'ensemble de jardins familiaux à la nouvelle périphérie de la ville, le conseil d'Utrecht a décidé de créer un nouveau site de jardins dans des quartiers résidentiels les plus chers des Pays-Bas, c'est-à-dire plus proche du centre ville.

Le nouvel ensemble de jardins familiaux a été planifié par un architecte-paysagiste et les plans devaient combiner travail et loisir. L'ensemble est devenu un parc unique dans une situation unique. L'ensemble de jardins familiaux a été planifié pour entourer 8 ensembles de bureaux de pe-



tite taille. Les bureaux sont occupés en grande partie par des industries de service telles qu'ICT, des services financiers, des études d'avocat etc. Le « parc Groenewoud » est un beau parc tant pour les jardiniers que pour les gens travaillant dans les bureaux entourés par les jardins et les habitants des quartiers proches. Le parc est ouvert du lever au coucher du soleil.

Néanmoins, la localisation et le design uniques ne sont pas tout ce qui fait de cet ensemble de jardins familiaux un exemple pour le reste des

Pays-Bas. L'association des jardins familiaux « de Hoge Weide » a décidé d'apporter différents éléments spéciaux sur le site de jardins familiaux et a fait ceci et continue de le faire avec des bénévoles.

Projets spéciaux:

L'association « De Hoge Weide » a créé différents jardins thématiques ou/et éducatifs et d'autres éléments spéciaux:

- 1) Un jardin pour insectes : il y a une mer de plantes florissant tout au long du printemps, de l'été et de l'automne et apportant en même



- temps de la nourriture pour les insectes en général et les papillons en particulier durant toute l'année. Il s'agit d'un plaisir pour l'oeil humain.
- 2) Un jardin de compost : Ici l'association fait le compostage de ses propres déchets verts et montre aux jardiniers comment faire eux-mêmes du compost. Le jardin et le tas de compost offre aussi un refuge et des possibilités de nidification aux animaux.
 - 3) Jardin pour les moutons : Des moutons sont élevés ici dans le cadre d'un projet pour brouter l'herbe. Des moutons broutent l'herbe d'une partie des coins de l'ensemble de jardins.
 - 4) Une haie pour les oiseaux : Des arbres et arbustes spéciaux pour les oiseaux ont été plantés dans une haie pour les oiseaux. Un panneau d'information donne toutes les indications nécessaires aux visiteurs.
 - 5) Un jardin pour la banque alimentaire : Dans ce jardin les membres de l'association « de Hoge Weide » cultivent sur une base volontaire des légumes pour la banque alimentaire. Pendant la saison chaque semaine la banque alimentaire vient chercher les légumes et les distribue parmi des familles pauvres enregistrées auprès d'elle.
 - 6) Un jardin pour les abeilles : Dans un endroit caché de l'ensemble de jardins familiaux un apiculteur a installé plusieurs ruches pour les abeilles.
 - 7) Un jardin de prairie : Ce jardin de prairie montre des plantes spéciales qu'on peut trouver dans les prairies et sur des surfaces rocheuses. Il est très beau pendant toute l'année mais tout particulièrement lorsque les fleurs fleurissent.
 - 8) Une mare pour les crapauds : Une mare spéciale pour les crapauds et d'autres amphibiens a été construite dans une zone centrale toute proche de la maison de l'association. Lors de son aménagement la fonction didactique a également été prise en considération parce que les visiteurs peuvent actuellement traverser la mare et obtenir ainsi une impression et se sentir tout proche de ces animaux.
 - 9) Un mur pour les insectes : Un mur spécial qui offre un refuge et des possibilités de nidification pour des insectes solitaires a été construit. Ce mur est localisé à proximité d'un des sentiers principaux et les visiteurs peuvent ainsi observer les insectes de très près.



L'association des jardins familiaux de Vallila à Helsinki, a reçu le diplôme pour des projets innovants



Le musée des jardins familiaux dans l'ensemble de jardins familiaux Vallila. (Helsinki, Finlande)

Au milieu de l'ensemble de jardins familiaux Vallila, situé 93 rue des Pomiers à Helsinki, Finlande, se trouve un petit abri d'environ 10 m² érigé dans les années 1930. Il est toujours dans son état d'origine. L'abri a été conçu par deux architectes renommés Brunila et Tuukkanen en 1932. Le jardin a été récemment rénové et remis dans son état d'origine tel qu'il a été conçu par Madame Elizabeth Koch, jardinier professionnel et pionnier des jardins familiaux en Finlande. Son schéma original de plantation tel

qu'il a été conçu en 1931 est toujours appliqué sur 3 parcelles dans l'ensemble de jardins familiaux de Vallila. En 1977 le dernier abri de l'ensemble de jardins familiaux, qui était toujours dans son état d'origine est devenu vacant et le comité de l'association a décidé de l'acquérir. Le musée installé dans cet abri est la propriété de l'association des jardins familiaux Vallila et est géré par elle.

En ce qui concerne les conditions de vie, il faut se souvenir que la classe ouvrière a dû faire face à d'importants défis provoqués par l'industrialisation et l'urbanisation au début du 20^{ème} siècle. L'organisation internationale



du travail (ILO) a recommandé aux ouvriers de passer leur temps libre en faisant des activités bénéfiques pour la santé et des activités enrichissantes, telles que la culture d'un jardin familial.

Le conseil communal de la ville d'Helsinki a fait les recommandations suivantes: « La raison d'être d'un jardin familial est de donner aux familles, qui ont seulement des moyens limités, la possibilité de louer à un coût raisonnable une petite parcelle de jardin pour jardiner et où les membres de la famille pouvaient passer leurs vacances. L'idée était non seulement d'inciter les familles à travailler la terre et à y passer effectivement leur temps de loisir, mais également à avoir du plaisir en jardinant et en cultivant aussi des plantes décoratives. A cette époque il était important de nouer des contacts avec d'autres jardiniers et de se détendre dans l'ombre de lilas (*Syringa vulgaris*) poussant près de l'abri.

Pendant 30 ans le musée ne fonctionnait pas. Pendant les étés 2009 et 2010 l'abri et le jardin ont été rénovés dans le cadre d'un effort collectif des jardiniers associés de Vallila. Tous

les objets, dont des jardiniers de l'association locale ont fait donation, remontent aux années 1930 et leur authenticité a été vérifiée et approuvée par le musée de la ville d'Helsinki. En plus, les différents objets ont été photographiés et pourvus d'un nombre d'identification. Ils seront catalogués prochainement suivant les instructions du musée de la ville d'Helsinki. L'aménagement intérieur de l'abri a été conçu sous la surveillance de scientifiques du musée.

Elisabeth Koch a souligné l'importance de la biodiversité. A son époque on cultivait généralement des plantes telles que pommes de terre, navets suédois (*Brassica napobrassica*), carottes, betteraves, betteraves à sucre, navets (*Brassica rapa*), différentes sortes de choux, potirons, oignons ainsi que haricots, petits pois, chicons (*Cichorium*) et aneth. Il était obligatoire d'avoir au moins un pommier et des arbustes à baies sur la parcelle. La rhubarbe et la menthe étaient cultivées dans les coins de la parcelle. Des plantes décoratives populaires de ce temps comprenaient entre autres les plantes suivantes : trolles (*Trollius hybridus*), primeverts (Pri-

mula denticulate), encoulis (*Aquilegia caerulea*), pivoines (*Paeonia lactiflora-hybridus*), lys tigrés (*Lilium lancifolium*), pieds d'alouette, (*Delphinium hybridum*), roses (*Rosa pimpinellifolia*), mauves (*Malva moschata*), phlox (*Phlox paniculata*), primules (*Primula elatior*) et oeillets (*Dianthus plumarius*). Aujourd'hui les jardiniers associés de Vallila travaillent ensemble sur base volontaire pour cultiver les plantes décoratives et les légumes susmentionnés. Des repas sont ensuite préparés et pris ensemble.

Le musée dans l'abri à Vallila est ouvert chaque dimanche pendant l'été de 13.00 heures à 15.00 heures. Il est possible de réserver des tours guidés. Personne de contact: Peter Hiltunen, tel. +358504660643, hallitus@vallilanspy.net



Un court aperçu sur le développement et les tendances changeantes de la popularité des jardins familiaux dans les villes lettonnes.

Lauma Līdaka, architecte et aménageur du territoire du conseil de la ville de Riga



La Lettonie est un des trois Etats baltes.

Le climat typique de Lettonie est doux mais il est seulement possible d'obtenir une récolte par année – les provisions de nourriture pour l'hiver doivent être préparées au courant de la saison chaude de l'année.

Les habitants des territoires actuels de la Lettonie ont été traditionnellement une nation agraire. Mais la situation géographique à la croisée des routes entre la Russie et l'Europe et

l'entrée vers la mer ont stimulé une croissance rapide des cités au début du 20^e siècle. Aussi bien en Europe qu'en Lettonie l'origine des jardins familiaux urbains est marquée par le début de l'urbanisation.

Le premier témoignage écrit de la création des jardins familiaux remonte à l'année 1907 lorsque les premiers jardins familiaux ont été créés à Riga.

L'évolution de la popularité des jardins a été étroitement liée à la situa-

tion sociale et économique dans le pays. Les premiers jardins familiaux ont été créés pour donner une meilleure nourriture à la classe ouvrière grandissante. Plus tard d'autres raisons s'y sont jointes : L'importance d'une bonne qualité de l'alimentation, les vitamines et fibres faisant partie d'une nourriture saine. La croyance que travailler au jardin allait aussi avoir un effet positif sur le moral des ouvriers prévalait.

Pendant la période des deux guerres mondiales, des jardins ont été créés pour approvisionner la population en nourriture. Mais durant la période entre les deux guerres où la Lettonie était indépendante la situation était différente. Comme l'économie de la Lettonie était en pleine croissance à cause de l'agriculture, le style de vie paysan est devenu un symbole national et les jardins familiaux urbains servaient comme instrument pour promouvoir une vie et un travail avec la terre dans un environnement urbain.

Néanmoins, la majorité des ensembles de jardins familiaux était créée pendant la période soviétique et surtout au cours des années 60 et 70. Comme les magasins étaient vides, la population utilisait les jardins pour avoir de quoi se nourrir. En plus, le jardin donnait un sentiment

de propriété privée – un fait dont les personnes vivant dans les petits appartements en Union Soviétique ne pouvaient que rêver.

Mais alors – qu'est-ce que c'est un jardin familial en Lettonie ? Avec quelques exceptions il s'agit de parcelles de jardin d'une surface comprise entre 200 et 600 m² regroupés sur un plus grand territoire (ensemble de jardins familiaux) qui peut regrouper entre 10 et quelques centaines de parcelles. Le territoire appartient à la municipalité ou à l'Etat et on peut louer une parcelle. On ne peut pas acheter un jardin familial. Les par-



celles sont données en location au jardinier individuel, soit directement par la municipalité, soit par une coopérative de jardins.

Il n'y a pas de loi générale au niveau national réglementant le développement et la maintenance des jardins familiaux urbains en Lettonie. C'est le devoir de la municipalité de créer ses propres réglementations concernant l'administration des ensembles de jardins familiaux.

On peut trouver un ensemble de jardins familiaux dans presque toutes les villes de Lettonie. Un inventaire fait dans les 15 cités les plus larges en Lettonie montre une similarité dans toutes ces villes : L'étendue d'une parcelle (200 – 600 m²), la proportion du territoire recouverte par les jardins familiaux dans une ville (1,1% – 1,9%), la tendance de popularité (stable). Les jardins familiaux sont considérés dans la majorité des villes comme étant un phénomène temporaire. Aussi les terrains qu'ils recouvrent suivant les plans d'aménagement du territoire sont destinés à un autre usage. Ainsi, par exemple lorsqu'il y a une demande pour créer des logements, des bâtiments industriels ou des parcs, alors les jardiniers associés doivent déménager pour libérer cet espace.

Les municipalités sont confrontées aux mêmes problèmes : cambriolage, aspect dégradé ainsi qu'en plus un comportement antisocial qui peut être trouvé dans certains ensembles de jardins familiaux. Comme la plus grande majorité des jardiniers associés sont des personnes retraitées ou des personnes à revenus modestes, le prix du fermage peut également constituer un problème, même si ce fermage dépasse rarement quelques Euros par année.

La situation de la ville de Riga

Riga est la capitale de la Lettonie. Presqu'un tiers de la population du pays vit à Riga. Voilà pourquoi la ville

avec ses 302 km² de superficie et presque 700.000 habitants est la troisième ville la plus grande autour de la mer baltique.

Riga a été fondée en 1201. Comme dans beaucoup de cités médiévales on y trouvait depuis toujours des jardins. Ils se trouvaient juste derrière les murs de fortification et étaient utilisés pour produire de la nourriture pour les citoyens de Riga.

Lorsqu'il a initié la création des premiers jardins familiaux en 1907, l'allemand Ernest von Roth a affirmé qu'ils allaient constituer un remède contre la vague de socialisme, d'alcoolisme et de mauvaise conduite ayant submergé la population. Suivant l'ordre du bourgmestre Georg Armisted, un projet a été lancé pour créer des ensembles de jardins familiaux, et des règles de construction concernant les abris étaient adoptées. Les jardins étaient donnés en location pour une période entre un et trois ans.

Après la première guerre mondiale beaucoup de gens étaient sans emploi et les jardins étaient un moyen pour eux pour se procurer au moins de la nourriture. Lorsque la stabilité économique a été retrouvée beaucoup d'articles promouvant cette activité dans les régions urbaines étaient publiés dans les journaux à large distribution. Un article dans un magazine contenait le passage suivant :

« Le conseil communal n'essaie pas de tirer beaucoup de profit des jardins familiaux parce qu'il est d'avis que les jardins familiaux créent un bel environnement pour nos métropoles grises. Les habitants y apprennent également que non seulement les machines avec lesquelles ils travaillent pendant toute la journée constituent la richesse de notre pays. C'est la mère terre qui crée sa richesse »

Il y avait un contrôle strict concernant les jardins familiaux de même que des compétitions pour encourager la



maintenance des parcelles de jardins. Les jardins étaient tellement populaires qu'on croyait : « Que Riga était la métropole verte non seulement grâce à ses parcs mais surtout grâce à ses jardins familiaux ».

Après la deuxième guerre mondiale le nombre des jardins a de nouveau augmenté à plusieurs reprises. Durant la période soviétique les terrains libres dans la ville étaient divisés en de petites parcelles attribuées d'abord à des militaires et des vétérans de guerre. Tout ce qui se faisait n'était pas toujours légal. A cause des conditions de vie très difficiles, beaucoup de gens créaient illégalement des jardins sur des terrains libres.

Au courant de la période soviétique le nombre des jardins familiaux a été multiplié par quatre (table no. 1). Ces jardins étaient utilisés également pour se détendre.

Après avoir retrouvé l'indépendance le nombre des jardins a chuté très rapidement. Suite à la dénationalisation les terrains étaient restitués aux propriétaires précédents, inclus dans un fonds de réserve de terrain ou planifiés pour donner lieu à de nouveaux développements. Les premiers ensembles de jardins familiaux à être démolis étaient les jardins au centre de la ville comme par exemple l'ensemble des premiers jardins familiaux créé à Riga, à Skanste.

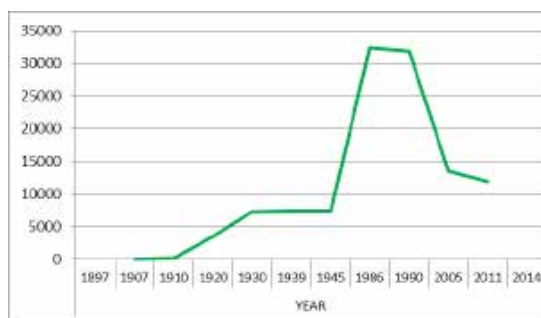


Tabelle 1: Die Anzahl der Kleingärten in Riga

Cet événement a marqué le début de la prise de conscience de la société en ce qui concerne la signification des jardins familiaux à Riga. Même si le groupe de jardiniers sous la conduite de Madame Rita Bebre n'a pas réussi à sauvegarder les jar-

dins familiaux à Skanste, ils ont néanmoins réussi à voir définir les jardins familiaux comme une activité à usage temporaire à long terme. Ils ont aussi réussi à ce que les jardins familiaux soient inclus dans le plan de développement de Riga (1995 – 2005) en tant qu'élément des zones de verdure. Dans les plans de développement actuels de la ville de Riga (2006 – 2018) on trouve quatre catégories de jardins répartis suivant leur statut et leur terme de bail. (Photo no. 1)

Lentement les jardins sont poussés hors du centre ville. Les jardins familiaux de Skanste ont été fermés en 2002 afin de permettre l'extension du centre de la ville, l'ensemble de Torņakalns a été fermé en 2010 afin d'y créer le campus de l'université de Lettonie. En 2011 la partie nord du site de Lucavsala a été démolie. Aujourd'hui on y crée un parc public populaire. Quelques jardins ayant des durées de location moyennes ont été fermés pour faire place à l'extension du port.

Il y a des protestations, mais elles n'atteignent jamais l'importance nécessaire pour provoquer un changement de la situation. Tel est le cas parce que les jardins ont une valeur pour les gens qui les utilisent. Pour ceux qui ne les utilisent pas, l'image des jardins est l'image d'un terrain dégradé : aspect triste, espace mal entretenu avec des abris étranges et des clôtures faites avec tous ce que l'on a pu trouver, habités par des sans domicile fixe et des criminels.

Il y a une réaction en chaîne qui facilite l'état dans lequel se trouvent les jardins familiaux à l'heure actuelle. Les locations de courte durée entraînent que les jardiniers n'ont aucune protection pour l'avenir et ils choisissent ou bien d'abandonner le jardin ou bien d'utiliser des matériaux bon marché afin d'éviter des pertes lorsque la location est interrompue. Comme les jardins sont abandonnés, des parcelles vacantes restent. Des

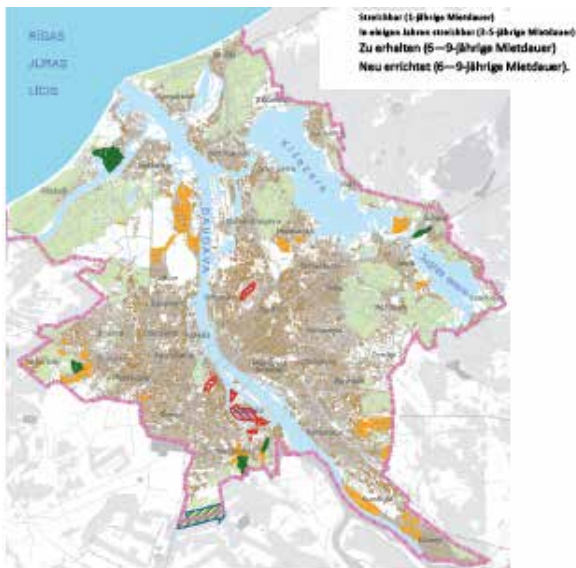


Bild 1: Status der Kleingartenanlagen nach Maßgabe des Entwicklungsplans von Riga 2006.-2018.

gens sans domicile fixe s'y installent très souvent et y amènent des activités criminelles. Des cambriolages et le vandalisme font que les derniers jardiniers enthousiastes quittent aussi les lieux. Cette tendance fait que

la municipalité est d'avis que cette activité n'est pas populaire, qu'elle diminue la qualité des espaces de la ville et qu'elle augmente la criminalité. Ainsi ils décident de fermer ces ensembles. Et on repart pour un nouveau cycle infernal.

Avons-nous besoin de jardins à Riga?

Suivant le bureau central de statistique

seulement 5,5% des habitants de Riga vivent dans des maisons privées ou jumelées. Parmi les 94,5% qui vivent dans des appartements, environ 70% vivent dans des grandes résidences à appartements multiples. Ceci veut dire qu'en dehors d'un parc ou d'une forêt la majorité des gens à Riga n'a pas la possibilité d'avoir un contact plus étroit avec le sol et les espaces verts.

En évaluant les possibilités pour protéger la structure naturelle et pour favoriser les fonctions écologiques, récréatives et sociales, la ville de Riga doit évaluer la possibilité d'utiliser les jardins familiaux en tant que moyen pour atteindre ces buts. Si ces ensembles de jardins familiaux sont créés et basés sur une politique d'administration bien réfléchie, il serait possible d'atteindre deux fonctions : élargir la fonction sociale dans les quartiers d'habitation et élargir la possibilité d'accès à des espaces d'eau publique et des espaces verts en ville. Ceci permettrait aussi d'atteindre les buts fixés par la politique du voisinage qui stipule la nécessité de pourvoir différentes fonctions dans chacun des 58 quartiers de Riga.

Comme on est en train d'élaborer un nouveau plan territorial pour la pé-



riode après 2018, il est possible de commencer dès aujourd'hui à réaliser ces objectifs.



Le mouvement de jardins familiaux en Corée du Sud: La fédération des jardiniers associés du Bade-Wurtemberg appuie leur développement

Alfred Lüthin, président de la fédération des jardiniers associés de Bade-Wurtemberg



En Asie, la Corée du Sud range parmi les pays dans lesquels le mouvement des jardins familiaux jouit d'une grande popularité. La demande pour obtenir un petit jardin de récréation est très grande particulièrement parmi la population des grandes villes.

La fédération des jardiniers associés du Bade-Wurtemberg appuie déjà depuis 2003 le développement du mouvement des jardins familiaux en Corée du Sud. A ce moment, une délégation de fonctionnaires du gouvernement de la Corée du Sud, sous la direction du ministre de l'agricul-

ture suppléant, a visité les jardins à Karlsruhe. Leur but était d'apprendre à connaître le mouvement allemand des jardins familiaux dans sa réalisation pratique de base et de rassembler des expériences pour la création d'un mouvement de jardins familiaux en Corée. Par la suite, la fédération des jardiniers associés du Bade-Wurtemberg a eu régulièrement deux à trois fois par an des visites de délégations coréennes qui voulaient approfondir leurs connaissances, recevoir des informations et réfléchir à une possible transposition de ces idées dans leur pays. Au mois de novembre

2005, Alfred Lüthin, président de la fédération des jardiniers associés du Bade-Wurtemberg et Ferdinand Kilius, conseiller technique en matière de jardinage de la fédération, se sont envolés pour la Corée sur invitation du ministère coréen de l'agriculture afin d'y présenter le mouvement allemand des jardins familiaux et plus particulièrement celui de Karlsruhe. Des représentants de Russie et de Suisse étaient également présents et ont aussi donné des informations sur le mouvement des jardins familiaux ou le mouvement horticole dans leur pays respectif. De cette façon les experts sud coréens pouvaient avoir un aperçu des avantages et inconvénients des différents concepts de jardins familiaux.

Le concept des jardins familiaux de Karlsruhe a convaincu les auditeurs

Lors de la présentation, approximativement 500 représentants des ministères les plus divers et d'autres autorités ainsi que de grandes fédérations, par exemple la fédération des agriculteurs et la fédération des femmes paysannes, étaient présents. Finalement on s'est décidé pour appliquer le concept présenté par les représentants de Karlsruhe tout en prenant en considération la situation typique du pays et les données régionales.

Comme il n'y a pas dans les grandes villes et dans leurs environs de terrains libres, on a aménagé les ensembles plus loin dans la campagne. On essaie d'obtenir les terrains nécessaires pour les jardins familiaux de façon très diverse : ou bien les terrains sont mis à disposition directement par les autorités locales, ou bien des paysans transforment une partie de leurs terrains en parcelles de jardins familiaux. Pendant la semaine, les nouveaux jardins sont soignés en partie contre rémunération par les habitants locaux et pendant le weekend, les fermiers de la ville viennent s'occuper de leurs jardins.



Un an plus tard, l'aide de la fédération des jardiniers associés du Bade-Wurtemberg était à nouveau demandée. Au cours d'un circuit d'une semaine à travers la Corée du Sud, les jardiniers associés ont donné des informations sur leur mouvement de jardins familiaux : chaque jour ils ont fait deux conférences sur le développement, la structure, l'administration ainsi que d'autres thèmes importants pour le mouvement des jardins familiaux. Lors de cette visite, tout comme pendant toutes les autres discussions, le

Dr Hwang Suk-Jung était notre interprète. Il a assisté la délégation sud coréenne en Allemagne et a accompagné les participants allemands lors de leurs voyages en Corée. Dr Hwang a étudié l'agriculture et l'horticulture à l'université de Geisenheim. En Corée du Sud il était le directeur de l'institut étatique de recherche pour l'exploitation des prairies.

Après un échange intensif d'informations et d'opinions, on a enfin finalisé en 2007 le premier prototype d'un ensemble de jardins familiaux en Corée du Sud.

Un échange d'information important

Lors des années suivantes l'intérêt des Coréens pour le mouvement allemand des jardins familiaux restait important. De 2007 à 2010 des délégations avec des journalistes de la télévision ont fait régulièrement des visites à Karlsruhe et se sont informés sur le mouvement des jardins familiaux en Allemagne et tout particulièrement à Karlsruhe. En avril 2010, une délégation allemande sous la direction experte d' Alfred Lüthin et Ferdinand Kilius, a répondu à une invitation du ministère de l'agriculture sud-coréen et de la grande université agricole de Kangwon. La délégation a visité entre autres le centre de recherche pour les Cédrats. Cette institution agricole de recherche est organisatrice et acteur principal pour un ensemble de jardins familiaux à ériger prochainement sur l'île de Jeju. Les collaborateurs de cet institut de recherche sont très intéressés par le mouvement des jardins familiaux en Allemagne et particulièrement par la thématique de l'agriculture écologique. Ainsi il était évident et logique que toute la direction de l'institut de recherche pour les Cédrats a assisté à ces conférences.

Différentes structures et données

Nous avons visité en outre un nouvel ensemble de jardins familiaux à quarante kilomètres en dehors de la ville

de Chuncheon. C'est le troisième ensemble de jardins familiaux en Corée du Sud, mais le premier dont les abris de jardin ont été érigés dans le style traditionnel de la Corée du Sud. Leur superficie est de 24 mètres carrés, mais à Chuncheon tous les abris de jardins familiaux ont été érigés avec deux étages et peuvent aussi être utilisés comme tel. Ceci a une explication simple : contrairement à ce qui se passe en Allemagne, les ensembles de jardins familiaux construits en Corée du Sud se trouvent à l'extérieur des villes et à une distance entre 40 et 80 kilomètres. Ainsi c'est seulement lors des weekends que les utilisateurs de jardins peuvent visiter régulièrement leur jardin et doivent donc y passer aussi la nuit. Au courant de la semaine les habitants des villes et des villages voisins entretiennent les jardins et sont rémunérés pour cet entretien.

Il y a aussi d'autres points de différences entre le mouvement des jardins familiaux sud-coréen en développement et le nôtre. Les ensembles de jardins familiaux sont remis par leur gérant aux fermiers clé en mains, c'est-à-dire y inclus l'abri de jardin. A cause de la très grande demande et à cause de l'offre réduite existant à l'heure actuelle, on demande un fermage très élevé : le fermage annuel pour un jardin dans l'ensemble près de Chuncheon coûte environ 4000 €. Les contrats de fermage ne sont conclus que pour un an, même s'il existe la possibilité de les prolonger. Malgré tout, il existe des centaines de demandes pour obtenir un jardin familial. A l'opposé de ce qui se passe en Allemagne, il n'y a pas encore eu de création d'une association de jardins familiaux en Corée du Sud au sens classique du mot. Les terrains de jardins familiaux sont remis directement par les propriétaires, la ville ou les personnes privées, aux fermiers intéressés. A cause des bons salaires, également de « simples employés » peuvent prendre une parcelle en fermage.

Les Jardins Familiaux en carré du quartier Fontaine d'Ouche à Dijon



Projet

50 jardins familiaux en carré intégrés dans des espaces extérieurs du centre communautaire.

C'est un projet en cours de réalisation.

Résumé du projet

1. Entretien d'un espace public qui n'a pas encore été aménagé
2. Création de convivialité et de liens sociaux dans des régions populaires
3. Utiliser les jardins familiaux en faveur de gens socialement défavorisés
4. Sensibiliser les gens pour la biodiversité et la nature en ville.

Le contexte

Le quartier Fontaine d'Ouche a été érigé dans les années 1967 sur les collines où vous pouvez trouver les derniers vignobles de Dijon près du lac Kir. Ce quartier de logement social regroupe 10.300 habitants vivant dans 4.500 résidences, la moitié étant des habitations sociales. Un important programme de rénovation urbain

est en cours de route afin de le viabiliser. Ce centre communautaire est une place importante pour divertir la population et organiser des activités pour eux. Il s'agit aussi d'un centre de ressource d'information.

La demande d'y aménager des parcelles de jardins familiaux est basée sur le besoin exprimé de trouver un usage approprié de l'espace entourant le centre communautaire.

La fédération nationale des jardins familiaux a été contactée de façon que son département de recherche a fait une analyse du site et un projet pour créer des jardins familiaux et la structure d'administration de ces jardins.

L'analyse faite a montré les faits suivants :

- un terrain de 4.100 mètres carrés dont on pouvait utiliser 600 mètres carrés pour aménager les jardins familiaux,
- le site des jardins familiaux à ériger a des points forts et des contraintes.

Quelques points forts...

- Un bel endroit pour jardiner et se promener : Les jardins à créer se trouvent près du Canal de Bourgogne qui est visible des parcelles ;
- L'ensemble sera tout près des résidences où les prochains jardiniers vivront, l'accès vers les jardins se fera à pied ;
- Cette place versatile encouragera les échanges entre les différents usagers : jardiniers et jeunes personnes du centre communautaire ;
- Cet ensemble est légèrement entouré d'une clôture ;
- Il y a un espace fermé qui peut être utilisé pour déposer des équipements de jardinage ;

- Un groupe d'arbustes et un cèdre près du lieu de stockage fera une transition entre les jardins et le centre communautaire ;
- Grande clarté dans la partie centrale de l'ensemble après que trois peupliers ont été abattus ;
- Il sera possible de collecter l'eau de pluie en provenance du hangar de stockage.

Mais il y a aussi un certain nombre de contraintes...

- L'étroitesse du terrain à disposition permettra seulement d'ériger de très petites parcelles pour répondre à la demande des résidents ;
- La forme géométrique irrégulière du terrain ;
- L'ombre projetée par de très grandes



plantes (cèdres, peupliers...);

- Il faudra égaliser le terrain pour le rendre droit et plat (actuellement il est très accidenté). Il y a un mur près du bâtiment du centre communautaire ;
- La présence d'un fossé au nord et un réseau souterrain d'une profondeur d'un mètre;

Le projet

- 50 parcelles carrées de 2,25 mètres carrés et élevées de 20 ou 30 centimètres. Ces très petites parcelles permettront de donner satisfaction à beaucoup de résidents locaux dus à la surface du terrain. Evidemment l'aspect alimentaire n'est pas le but principal de ce type de projet mais bien la contribution en termes d'usage et de liens sociaux. Ces parcelles sont également bien adaptées pour des personnes handicapées ou des activités de formation qui exigent un espace très large.
- Un espace associatif composé d'un groupe d'arbustes à l'entrée du site de jardins, un espace de gazon pour différentes activités (mare



éducative, parcelle adaptée, un endroit pour se relaxer et échanger). Un petit arbre remplaçant des tilleuls embellit la partie centrale et procure un peu d'ombre.

- Les allées principales sont faites avec un matériel solide permettant de se déplacer et de contempler les parcelles de jardins.
- Les bas côtés d'une largeur de 0,60 mètres sont recouverts de gazon ou couvert de copeaux de bois.
- L'équipement de jardinage est rangé dans des armoires se trouvant dans l'abri.
- Des abris pour oiseaux et des composteurs complètent l'installation.

Les parcelles seront assignées ou bien à des associations locales pour leurs activités ou à des familles. Chaque famille aura trois ou quatre carrés à être utilisés en tant que jardin.

Une association sera créée et sera rattachée à la fédération nationale.

Les acteurs

- Le centre communautaire de la Fontaine d'Ouche: chef du projet
- FNJFC : Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs : élaboration du projet définition et structure d'administration



Rencontres entre jardiniers associés à NADESHDA et en Rhénanie-Du-Nord-Westphalie

Apprendre ensemble pour protéger la création

Werner Heidemann



De vastes places de jeux près du centre des enfants.

Rétrospective – Début de ce projet

Ce que, il y a plus de deux décennies, des chrétiens engagés à l'Est et à l'Ouest ont élaboré comme une esquisse d'idées après l'accident nucléaire catastrophique de 1986 à Tchernobyl est devenu un projet impressionnant. Depuis 20 ans des enfants et des adolescents entre 6 et 17 ans trouvent pendant un peu moins de quatre semaines de la récréation, de l'aide pédagogique et des soins médicaux dans leur centre Nadesha (ce qui signifie espoir en russe). Beaucoup de mains et de cœurs sou-

tiennent ce projet. Et ainsi un village de récréation avec des habitations, une administration propre, une cantine, une jardinerie, une menuiserie, des places de sport et de jeux, une école ainsi que des équipements culturels et sociaux s'est développé dans une zone restée exempte de contamination nucléaire. Nadesha s'agrandit. Le domaine médical a été rénové et la cantine agrandie. Pour répondre à un développement durable et respectueux de la nature, l'approvisionnement en énergie du centre a été transformé et se base maintenant sur des énergies renouvelables

(copeaux de bois, solaire, photovoltaïque). La culture des fruits et des légumes d'une façon respectueuse de l'environnement procure aux enfants une alimentation avec des produits du jardin frais, sans produits phytosanitaires et sans engrais synthétiques. Le développement de ce projet a été soutenu dès le début par les jardiniers associés de Westphalie-Lippe aussi bien par des conseils donnés et des semences fournies que par des dons.

NADESHDA – Espoir et avenir

Quel est l'avenir de NADESHDA? Pour le dire sans compromis : Nadesha a un avenir pour des dizaines d'années! Aujourd'hui l'événement choc de 1986, à savoir la catastrophe nucléaire de Tchernobyl, est en train de diminuer dans la mémoire du public, mais malgré cela en Biélorussie elle est aujourd'hui toujours omniprésente: 70 % des déchets radioactifs sont retombés ici sur un quart de la population du pays et parmi elle 500.000 enfants. Et celui qui séjourne aujourd'hui sur les lieux doit malheureusement se rendre compte que l'ennemi invisible, c'est-à-dire la radioactivité, ne s'est pas laissée chasser. Le sol, l'eau, les animaux, les plantes et les hommes sont toujours sous son emprise, et ceci probablement encore pour les prochains siècles ! Des villages et des champs abandonnés sont les témoins muets de cette catastrophe. Les enfants – l'avenir de la planète – sont les plus concernés par les dangers radioactifs. Des malformations mortelles, des



Planter des arbres pour l'avenir de NADESHDA, de gauche à droite Peter Schulz, président suppléant, Werner Heidemann, gérant, et Wilhelm Spieß, président de la fédération du Land.

faiblesses immunitaires, des cancers de la thyroïde et des leucémies sont diagnostiqués à un nombre alarmant dans les régions affectées par les radiations nucléaires et à une fréquence de dix à vingt fois plus élevée que dans des régions non contaminées! Celui qui en Biélorussie est directement concerné par Tchernobyl ne peut plus envisager un retour à une vie insouciant dans son village d'origine. Avec Nadesha beaucoup d'espoir germe pour ces gens. Des jeunes gens peuvent jouir ici pendant quelques semaines d'une vie sans peur des radiations, peuvent boire de l'eau propre et manger des fruits et des légumes sains. Dans le cadre de l'éducation environnementale on crée une conscience pour une utilisation respectueuse des ressources telle que le sol, l'eau et l'air. De plus en plus d'enfants handicapés et des jeunes trouvent un peu de récréation dans le centre pour enfants.

Aujourd'hui on peut héberger dans le centre simultanément 310 enfants et jeunes. Pendant les mois d'été 140 enfants supplémentaires peuvent jouir d'un peu de récréation dans un camp près du beau lac Wilejka. Pendant les deux dernières décennies 70.000 enfants et jeunes ont réussi à connaître et à apprécier Nadesha. C'est un bilan appréciable. Pour les fondateurs

du projet, un très beau rêve s'est réalisé. Au début des années 1990 ils ne pouvaient pas imaginer que sur base de ces ruines, dans une période d'incertitudes, de changements politiques à l'Est et à l'Ouest, un projet aussi dynamique pouvait être développé.

Qu'est ce qui unit les jardiniers de Westphalie avec NADESHA?

Beaucoup de jardiniers associés de Westphalie-Lippe soutiennent Nadesha suivant leurs moyens et de diverses façons. Wolfgang Menzel, décédé en 2005, était président de la fédération de district Hamm-Kreis-Unna au début de ce projet et en a posé la première pierre. Les jardiniers associés de la région de Hamm ont participé dès le début à ce projet et ont aidé à le développer. Ils ont mis la main d'une façon résolue à la pâte, ont planté les premiers arbres fruitiers et ont ultérieurement développé en coopération avec des partenaires en Biélorussie des plans pour une culture

Les enfants de NADESHDA montrent leur pouvoir créateur et les invités acquièrent contre des dons versés l'une ou l'autre des fabrications uniques faites par les enfants.



de fruits et de légumes, respectueuse de la nature. Ils ont également fourni les semences, les plantes et les outils de jardin. Ainsi s'est développée une entreprise écologique de jardinage, qui est reconnue comme projet pilote en Biélorussie.

De plus en plus d'associations et de fédérations se joignent à ces activités. Entretemps des rencontres allemandes et biélorusses sont organisées à un rythme annuel soit en Biélorussie soit en Rhénanie-Du-Nord-Westphalie. Du 12 au 19 août 2014 l'école du Land des jardiniers associés de Lünen était le quartier central pour nos 37 invités biélorusses. C'était le point de départ journalier en bus pour visiter les lieux les plus divers en Westphalie afin de leur permettre de connaître le pays et ses habitants, des ensembles de jardins familiaux, des parcs municipaux, l'exposition horticole du Land à Zülpich, l'aménagement d'une ville et d'une rénovation urbaine. Au mois de décembre nous lançons régulièrement l'action « faire des activités au lieu d'envoyer des cartes de vœux ». La fédération des jardiniers associés renonce alors à envoyer les traditionnels vœux de fin d'année. Au lieu de cela nous faisons des dons à Nadesha en tant que message d'espoir. Beaucoup de fédérations, d'associations et de jardiniers associés s'y associent et ajoutent leur propre don. L'action des dons pour Noël de cette année est destinée à la construction d'un équipement photovoltaïque. En fabriquant de l'énergie solaire, le centre de récréation pourra à l'avenir s'approvisionner lui-même d'une façon respectueuse de l'environnement et à bas prix. Nadesha s'agrandit et unifie les gens de l'Est et de l'Ouest, de Biélorussie et d'Allemagne et ceci en dépassant le cadre du projet. Beaucoup de partenariats et d'amitiés – au niveau privé ou au niveau des fédérations – se sont noués et enrichissent notre vie et constituent une pierre précieuse pour la construction d'une Europe unie.



Souhaits de bonheur pour l'anniversaire.

Un anniversaire sans frontières

Une rétrospective et des perspectives, des félicitations chaleureuses, des chants et des discussions ont caractérisé l'anniversaire de Nadesha les 26 et 27 septembre 2014.

Dans le cadre d'une grande célébration d'anniversaire avec les enfants et les jeunes, les collaborateurs et collaboratrices, des invités d'Europe et du Japon, le gérant Werner Heidemann a présenté l'organisation des jardiniers associés en Rhénanie-Du-Nord-Westphalie et en Allemagne, ainsi que l'engagement des jardiniers associés de Westphalie-Lippe pour Nadesha. Et il y a également eu un cadeau d'anniversaire. Wilhelm Spieß, président des jardiniers associés de Westphalie-Lippe

a remis un chèque d'un montant de 7.000 €. Ce montant impressionnant est le résultat de la dernière action : « faire des activités au lieu d'envoyer des cartes de vœux » et d'autres activités réalisées au cours de l'année comme par exemple par un groupe de femmes et par la communauté des églises Saint-Barbe Lünen-Brambauer. Ce cadeau d'anniversaire sera utilisé d'une façon bien visible pour la rénovation des maisons de séjour pour les enfants. En plantant ensemble une allée d'arbres, tous les amis et partenaires ont démontré leur lien étroit avec Nadesha.

Ensemble nous voulons construire l'avenir.

Jardins familiaux – Jardins bio :

Dispositifs pour promouvoir l'écologisation des espaces urbains

Textes et photos de FiBL, Mme Ingrid Jahrl et Dr. Home.



Forschungsinstitut für biologischen Landbau
 Institut de recherche de l'agriculture biologique
 Research Institute of Organic Agriculture
 Istituto di ricerca dell'agricoltura biologica
 Instituto de investigaciones para la agricultura orgánica

Le projet a été mis en œuvre en 2013-2014 dans les villes de Bâle, Lausanne, Luzerne et Saint Gall, par 4 associations dans chaque ville. Le soutien financier du projet a été assuré par l'OFEV (Office Fédéral de l'Environnement), les quatre villes, la Fédération suisse des jardins familiaux et Bioterra. Dans l'ensemble des villes participantes, des ateliers ont été organisés avant la rédaction du rapport final qui paraîtra au printemps 2015 et compilera les résultats et les mesures.

1. Synthèse

L'étude portant sur l'attitude des jar-

diniers vis-à-vis du jardinage biologique, leurs connaissances et leur mise en œuvre de ce jardinage dans quatre villes suisses a révélé six résultats essentiels ou faiblesses. L'analyse a démontré que la définition de soi-même en tant que jardinier bio ne correspondait pas toujours à la pratique des jardiniers bio. Seulement une partie des jardiniers qui se considèrent comme bio affirment bénéficier de bonnes connaissances sur le jardinage bio et n'appliquent pas toujours des méthodes biologiques. Il a par ailleurs été démontré que le jardinage bio était parfois mal vu et considéré comme équivalant à un en-

retien négligé du jardin. Il existe bien des instructions favorisant un jardinage respectueux de l'environnement au niveau des associations / villes, mais tous les jardiniers n'en ont pas conscience. Par ailleurs, il apparaît que les jardiniers n'exploitent pas suffisamment l'offre d'information relative au jardinage bio. Mais il est aussi à déplorer que d'un autre côté l'offre d'information disponible est limitée. L'attitude des jardiniers vis-à-vis du jardinage biologique et l'importance accordée à celui-ci par leur entourage jouent un rôle tout aussi essentiel dans ce domaine. Les voisins et les associations ne soutiennent pas tou-

jours activement le jardinage bio. En outre, les personnes de langue maternelle autre qu'allemande ou française s'intéressent vivement au jardinage bio, mais ne disposent que de peu d'informations sur le sujet.

Les résultats ont permis de définir diverses mesures. Il convient, d'une part, d'accorder davantage d'importance au jardinage bio aussi bien au sein des associations que par l'administration des villes. L'étude a révélé que s'il y existe bien un intérêt pour le jardinage bio, celui-ci est toujours confronté à un certain scepticisme. La raison d'être et l'utilité des méthodes



biologiques devraient être plus présentes dans l'offre d'information et de formation. La communication des associations devrait, en outre, accorder davantage d'importance au jardinage bio. Cela suppose que les règles du jardinage bio soient davantage diffusées et contrôlées, ce qui n'est pas le cas actuellement. Des concours et des prix pour les jardins riches en

biodiversité pourraient promouvoir le jardinage bio au sein des associations tout en encourageant les jardiniers à adopter cette méthode de jardinage.

La diversification de l'offre d'information et de formation est une autre voie à explorer. Il faudrait, d'une part, que plus de cours soient proposés, en particulier par les associations locales. Pour cela, on pourrait envisager de renforcer p. ex. la coopération avec les experts de Bioterra. Les médias sociaux pourraient être davantage utilisés pour faciliter l'échange entre les différentes associations tant au niveau local qu'au niveau national. De manière générale, il serait opportun de proposer davantage de possibilités de mise en réseau. Cela pourrait passer par la nomination d'interlocuteurs dédiés au jardinage bio au sein des associations, mais aussi par la mise en place de mesures de formation pour les individus intéressés, qui agiraient ensuite, à leur tour, comme multiplicateurs / éco-conseillers. Par ailleurs, un système de parrainage pour les jardiniers débutants et les nouveaux locataires pourrait les aider à apprendre cette pratique de jardinage. En général, il faudrait que la coopération entre les organisations existantes et les initiatives des associations au niveau local soit renforcée.

Les jardiniers ne sachant souvent pas à quel point leurs pratiques sont écologiques, il serait utile de leur proposer davantage d'«outils» pour les assister. Un outil d'auto-évaluation du jardinage biologique pourrait les aider à évaluer leurs actions et leur apporter des solutions d'amélioration. Les mêmes avantages pourraient être obtenus si la possibilité leur était offerte de faire réaliser des analyses de sol à un coût avantageux. Un système de labels pour les jardins bio pourrait également constituer une incitation à se lancer dans le jardinage bio. Enfin, une liste de produits biologiques pourrait les aider à remplacer les produits chimiques synthétiques par des produits biologiques.

2. Introduction et contexte de l'étude

En milieu urbain, les jardins familiaux jouent un rôle social et écologique important (OFEV 2006). La Fédération suisse des jardins familiaux et les villes individuelles (Bâle, Lucerne, Saint Gall) visent à développer une exploitation des jardins familiaux qui soit respectueuse de la nature ou biologique. Les raisons de cette approche sont notamment une pollution très variée des sols dans les jardins, et l'importance des jardins familiaux pour la préservation de la biodiversité en ville. Mais les analyses réalisées dans les jardins familiaux suisses révèlent que par la notion d'un jardinage respectueux de la nature, on entend souvent simplement la renonciation aux produits phytopharmaceutiques et fertilisants chimiques synthétiques (Kern 2005, Christl et al. 2004), tandis que d'autres aspects essentiels, comme la promotion de la biodiversité ou la préservation des cours d'eau et des sols, sont négligés.

Si grâce à la recherche on connaît les raisons qui motivent les consommateurs et les agriculteurs à agir d'une façon écologique (par ex. Vogel et Larcher 2007, Stolz et al. 2011), il manque néanmoins des informations sur la manière d'encourager les exploitants de jardins familiaux à agir de façon écologique (c'est-à-dire de jardiner écologiquement). La manière d'agir est, en effet, influencée par de nombreux facteurs. Selon Ajzen (1991), l'attitude vis-à-vis du jardinage écologique joue un rôle essentiel. Selon Fietkau et Kessel (1981), le savoir exerce également une influence sur le comportement. Attitude et savoir sont par ailleurs étroitement liés. Une attitude existante peut être modifiée par l'acquisition de nouvelles connaissances. À l'inverse, les attitudes et les valeurs modifient aussi la manière avec laquelle les individus s'approprient les informations et les connaissances. Selon Jurt (2003), une modification des comportements initiée de l'extérieur ne peut pas être obtenue

sans information. Un autre facteur déterminant motivant l'intention d'agir est, selon Ajzen (1991), la pression sociale ressentie qui pousse à adopter ou rejeter une manière d'agir.

Dans le milieu des jardins familiaux, les réseaux sociaux jouent un rôle prépondérant (Wohatschek 2008). Être membre d'une association de jardins familiaux signifie être intégré dans des réseaux sociaux formés par des personnes d'âge, d'origine ethnique et de statut familial ou professionnel différents (BMVBS et BBR 2008). L'importance du thème de la protection de la nature et de l'environnement



nement au sein du mouvement des jardins familiaux est également fonction du travail d'information mené par les associations de jardinage, les fédérations et les villes (BMVBS et BBR 2008). Les associations de jardins familiaux et les villes jouent, à cet égard, un rôle central car elles peuvent influencer la méthode de jardinage adoptée et la prise de conscience écologique et environnementale des jardiniers par le biais

de leurs statuts, de leur règlement et d'offres de conseil et de formation. Mais la mise en application réussie d'un agissement ne dépend pas uniquement de la force de l'intention, c'est-à-dire de la volonté d'accomplir une action ou d'atteindre un objectif, mais aussi, en partie, de facteurs de motivation comme la disponibilité des ressources (par ex. temps, argent, compétences, coopération avec d'autres) (Pregernig 1999).

3. Objectifs du projet

Dans ce contexte, le projet a permis de déterminer aussi bien l'état du savoir et les besoins de connaissances des jardiniers en matière d'exploitation biologique des jardins que leur attitude à l'égard du jardinage biologique. L'étude s'est notamment concentrée sur l'importance du savoir pour le jardinage biologique. Des approches ont été élaborées pour renforcer la conscience environnementale et promouvoir le jardinage biologique en tenant compte de l'offre de formation et d'accompagnement existante et en impliquant les exploitants de jardins familiaux et leurs associations. L'objectif de ces approches est de soutenir les jardiniers dans l'exploitation biologique de leur jardin et, par ce biais, de promouvoir la culture de produits sains et le développement de la biodiversité.

Les points suivants ont fait l'objet d'une analyse dans le cadre du projet :

- De quelles connaissances en matière de jardinage biologique les exploitants de jardins familiaux disposent-ils ?
- Quels facteurs d'influence encouragent / entravent le jardinage biologique ? Quel est le rôle joué par les perceptions, les connaissances et les conditions-cadres (socio-démographies, institutionnelles) ?
- Comment le transfert et l'échange de connaissances sont-ils assurés au sein des associations de jardins familiaux et quelles sont les améliorations pouvant être appor-

tées ? Quel est le rôle des réseaux sociaux et quelle est l'importance des associations de jardins familiaux dans ce contexte ?

- Quel est le rôle des organisations de soutien comme par ex. Bioterra ?
- Quel est le besoin d'information et de conseil ressenti par les exploitants de jardins familiaux ? Quelles approches permettent de promouvoir la conscience environnementale et le jardinage biologique auprès des exploitants de jardins familiaux ? Quelles sont les actions relevant de la responsabilité des différents acteurs (administration de la ville, association des jardins familiaux, etc.) qui en découlent ?

Un jardin autogéré illumine le quartier des entrepôts d'Amsterdam

Josien Segers (AVVN, Pays-Bas)



Au centre d'Amsterdam, à proximité du jardin zoologique Artis, se trouve le quartier de Kadijkenbuurt, également connu sous le nom de Kadijkeneiland. Le nom du quartier fait référence à ses deux rues principales : la Hoogte Kadijk et la Laagte Kadijk. Le grand nombre d'anciens entrepôts et chantiers date de la période comprise entre le dix-septième et le vingtième siècle, époque où ce quartier était consacré au transport maritime et à l'industrie. Son caractère industriel s'est ensuite estompé pour laisser place à des logements. A compter de 1970, plusieurs centaines de logements à loyer modéré ont été construits, tant dans les anciens entrepôts que dans de nouveaux locaux.

Judith de Vries, Angie van Hoboken et Saskia Heins vivent toutes dans la Laagte Kadijk. Toutes trois sont à l'origine du « Jardin autogéré Laagte Kadijk ». En collaboration avec d'autres résidents du quartier, elles ont réussi à empêcher l'invasion de nouvelles routes, de routes destinées aux nombreux véhicules et de parkings dans leur quartier. L'an dernier, leurs maisons ont même été agrémentées d'un magnifique jardin naturel ! Lorsque je leur ai rendu visite fin septembre 2013, le jardin resplendissait encore de plantes vivaces, riches en couleurs, de pelouses ornementales ayant revêtu leurs atours d'automne et d'arbustes ornementaux recouverts de baies.

Lutte pour commencer le projet

Judith, Angie et Saskia expliquent : « Le conseil municipal avait au départ prévu de créer un parc, de la taille d'un timbre-poste, sur le petit terrain situé de l'autre côté de la route. Malheureusement, le propriétaire privé du terrain l'a vendu à un promoteur. Selon les plans de construction, nos jardins situés côté rue étaient voués à disparaître et un nouveau bâtiment devait être construit juste en face. Nous nous opposons avant tout à l'idée du développement de cette nouvelle construction, parce qu'elle nuisait à notre intimité ».

« Nos protestations ont été entendues : la taille du nouveau bâtiment a été réduite de quatre à seulement deux étages et à titre de dédommagement pour la perte de nos jardins situés côté rue, nous avons obtenu deux bandes centrales entre les maisons situées de l'autre côté de la rue et nos propres maisons, destinées à devenir des espaces verts autogérés, d'une superficie totale de deux cents mètres carrés. En contrepartie de nos jardins situés côté rue, nous avons également reçu de gros pots en terre destinés à accueillir des plantations confiées à nos bons soins ».

Cours d'aménagement d'un jardin naturel

Saskia et Judith ont un jardin familial et reçoivent ainsi le magazine De Tuinliefhebber, consacré aux jardins familiaux. Toutes deux ont été intéressées par un avis publié en 2011, sur un cours « d'aménagement d'un

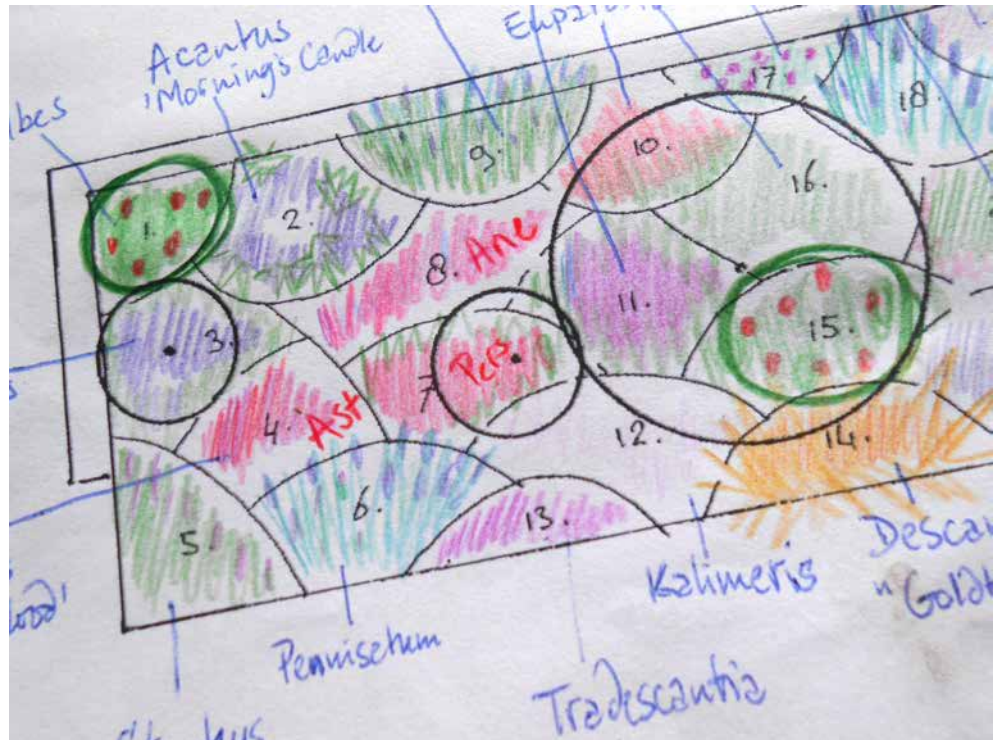
jardin naturel », dispensé par Roos Broersen. Avec Angie, elles se sont inscrites au cours. « Le cours nous a donné une panoplie d'idées sur la manière d'aménager cette bande de verdure. Ensemble, nous avons toutes les trois élaboré beaucoup d'idées, mais nous nous étions heurtées à la difficulté de produire un plan de jardin réalisable. Parce que la nouvelle construction et le plan du jardin dans la rue n'étaient pas encore prêts, nous n'arrivions pas à imaginer une idée claire du projet dans son ensemble ».

« Sur les conseils de Roos, nous avons fait appel à Dirk de Winter, de la pépinière « de Morgen », qui conçoit des jardins et des plans pour des plantations écologiques. Pour protéger notre vie privée et éviter le vandalisme, nous avons changé d'avis et au lieu de créer un « jardin de repos », nous avons opté pour un « jardin d'observation ». Dirk a concrétisé nos idées et a établi un plan de jardin parfaitement étudié. Nous avons acheté les plantes dans sa pépinière à Obdam, où il cultive des plantes et se prête à des expériences, afin de déterminer le type de plantes pouvant survivre sans traitement chimique ni engrais ».

(Pour plus d'informations, consulter : www.newgenerationplants.nl/tuinen/)

Négociations avec le Conseil

« La Municipalité d'Amsterdam est répartie en quartiers urbains. La politique appliquée dans notre quartier vise à préserver au maximum la verdure, particulièrement sous forme d'espaces verts autogérés et notamment de jardins donnant sur la rue et de bandes de plantations. Lorsque les résidents proposent de créer un « jardin autogéré » ou « des espaces verts autogérés », le conseil municipal leur accorde une parcelle de terrain, qu'ils peuvent alors aménager et entretenir selon leurs goûts. L'aménagement, les matériaux et les frais d'entretien sont pris en charge par la municipalité.



Les autorités municipales ont approuvé le plan de jardin, conçu par Dirk. Bien qu'elles aient estimé que nous aurions dû concevoir les plans par nos propres moyens, nous les avons convaincues en leur assurant que les conseils d'experts et de professionnels permettent d'éviter des erreurs et des coûts supplémentaires. Au final, elles ont également payé le plan de Dirk et ont aménagé notre jardin selon nos souhaits, ce qui inclut les pavés, les bordures surélevées, les marches, le sol et les plantes.

Les utilisateurs de jardins autogérés sont libres de choisir les plantes, mais pas les arbres. Des arbres imposants ne sont pas autorisés. Les bouleaux blancs que nous avons sélectionnés à l'origine n'ont pas reçu l'accord du conseil. Les quatre savonnières (Koelreuteria) désormais plantés dans notre jardin ne poussent pas si haut et restent attrayants toute l'année ».

Le Koelreuteria est connu sous un certain nombre de noms communs, tels que l'arbre de pluie dorée, la Fierté de l'Inde, l'arbre de Chine et l'arbre



à vernis. L'un de nos quatre savonnières porte déjà les fruits et gousses qui le caractérisent.

Nous nous sommes enfin mises au travail

« Dans la mesure où l'automne est la meilleure saison pour planter des arbres, nous avons dû remettre la plantation des plantes vivaces et des arbustes pendant toute une année. La municipalité a fourni des plantes temporaires pendant cette période et tout le jardin était inondé de cannas et de bégonias rouges et jaunes ! Lorsque le personnel du conseil a planté les arbres, nous avons enfin pu nous mettre au travail. En février 2012, huit d'entre nous, sous les directives de



Confiance dans le développement

« Les plantes ont bien poussé en quelques mois seulement et le jardin a déjà fière allure. Nous sommes donc convaincues de la réussite du projet. Et les résultats n'ont fait que confirmer nos espérances. Le « jardin autogéré de Laagte Kadijk » a incité le conseil à planter presque les mêmes variétés de plantes dans un certain nombre d'autres bandes de verdure dans le quartier.

Nous espérons qu'à l'avenir, cet espace vert créé devant notre porte attirera non seulement moineaux, peruches, mouettes et oiseaux survolant le jardin zoologique Artis, mais aussi bien d'autres espèces. Il ne nous reste plus qu'à attendre patiemment que les arbres et arbustes s'étoffent quelque peu ».

Dirk et de ses assistants, avons planté vingt-huit espèces différentes de plantes vivaces et d'arbustes ».

« Depuis le début, le groupe de jardinage se composait de sept personnes. Les travaux d'entretien incluant l'arrosage et le désherbage nous ont pris beaucoup de temps,

surtout au début. De nombreuses personnes partant en vacances l'été, nous craignons que nos plantes ne survivent pas à la sécheresse. Heureusement, dès que nous avons besoin d'aide, nous pouvons compter sur la bonne volonté de gens heureux d'apporter leur contribution ».

Nous avons choisi d'agrémenter notre jardin autogéré entre autres, des plantes suivantes à cause de leur résistance et de leur attrait :

Plantes vivaces :

<i>Persicaria amplexicaulis</i> 'Border Beauty'	Persicaire	Rouge
<i>Aster novae-angliae</i> 'High Class'	Aster de Nouvelle Angleterre	Rouge rubis
<i>Acanthus hybrid</i> 'Morning Candle'	Acanthe	Rose lilas
<i>Geranium x oxonianum</i> 'Maurice Moka'	Bec de grue	Rose pâle
<i>Anemone hybrid</i> 'Serenade'	Anémone du Japon	Rose
<i>Kalimeris hybrid</i> 'Madiva'	Aster	Bleu clair
<i>Tradescantia andersoniana</i> 'Good Luck'	Lys araignée	Violet
<i>Deschampsia cespitosa</i>	'Goldtau'	Pelouse ornementale Pétales jaune paille
<i>Helenium hybride</i> 'Sahins Early Flowerer'	Hélénie automnale	Orange

Arbustes :

<i>Aronia melanocarpa</i>	Aronia	Couleur automnale rouge
<i>Sambucus racemosa</i>	Baie de sureau rouge	Baies rouges

Des jardins ouvriers aux jardins partagés

Hervé Bonnavaud



Péambule

Le jardinage est sans aucun doute la plus ancienne forme d'agriculture. Selon les historiens, il y a environ 7.000 ans qu'en Europe les premiers groupes humains qui vivaient de la chasse, de la cueillette et de la pêche ont inventé l'agriculture. Ce fut une fantastique révolution qui permit le développement rapide de l'homo sapiens, ayant alors accès à une nourriture plus diversifiée tout au long de l'année. Cette nouvelle activité n'avait bien sûr rien de commun avec notre agriculture moderne et s'apparentait davantage au jardinage ou à ce que l'on désigne aujourd'hui sous le terme d'agriculture urbaine. Il s'agit d'une micro agriculture de proximité, tournée vers l'auto consommation familiale ou la vente directe sous forme de paniers. Je fais référence ici aux Jardins d'Insertion tels que les Jardins de

Cocagne ou aux AMAP.

- **Les jardins d'insertion** sont destinés aux plus pauvres, généralement sans emploi et/ou sans abri. On apprend à ces gens comment cultiver des légumes en commun pour leur propre consommation et on leur apprend de nouveaux savoir-faire, ce qui peut les aider à s'intégrer et à trouver un emploi.
- **Les jardins de Cocagne** poursuivent la même finalité mais sont organisés à une plus large échelle. Ils acquièrent un terrain de 2 à 4 hectares et cultivent des légumes et fruits organiques qui sont vendus en principe en panier chaque semaine directement à la population avoisinante. Les jardiniers sont embauchés pour une durée de six à dix-huit mois, grâce à des subventions versées par l'Etat.

- **Amap : Association pour le maintien d'une Agriculture Paysanne.**

Ils sont installés proches des villes et fournissent une alimentation organique au voisinage et généralement aussi aux cantines scolaires lorsque les autorités locales veulent stimuler l'agriculture organique. Les terrains (quelques hectares) appartiennent aux agriculteurs.

L'agriculture urbaine est notamment très développée en Afrique où elle constitue le seul moyen de subsistance pour des millions de pauvres vivant dans les bidonvilles à la périphérie des villes. Rapport de la FAO de 2012 intitulé «Growing greener cities in Africa».

Ce bref rappel historique a pour but de souligner l'importance fondamentale du jardinage et des activités horticoles dans le monde entier à travers tous les âges.

Cette activité humaine, comme nous allons le voir maintenant, a peut-être évolué selon les périodes et le niveau de développement des sociétés, mais elle est toujours pertinente et son développement pourrait offrir des solutions d'avenir même dans nos pays riches où les paysans ont quasiment disparu au profit d'entreprises agricoles ou agro-alimentaires qui ont perdu tout contact avec la terre nourricière. D'ailleurs peut-on encore parler de terre nourricière lorsque les derniers maraîchers et arboriculteurs sont en voie de disparition, lorsque notre agriculture intensive produit essentiellement de l'alimentation pour le bétail, des agro-carburants et des matières à exporter? Notre alimentation quotidienne repose, de ce fait, de plus

en plus sur des importations de fruits et légumes.

I) Un environnement qui a évolué (1890 – 1950)

Au XIXe siècle, le mouvement des jardins ouvriers est né dans un contexte social totalement différent de ce qu'il est aujourd'hui.

Dans les pays européens du nord de l'Europe les populations subissaient les conséquences de la révolution industrielle. Un très grand nombre d'ouvriers agricoles avaient été attirés par les emplois offerts dans la sidérurgie, les charbonnages, le textile. Ces nouveaux ouvriers de l'industrie étaient exploités, vivaient dans des conditions de pauvreté à peine imaginable alors que les journées de travail étaient très longues et qu'il n'y avait pas de repos dominical. Pour survivre, les familles étaient contraintes de faire travailler les enfants dès l'âge de 5 ans.

Leurs logements étaient exigus et insalubres. Beaucoup d'ouvriers souffraient de tuberculose et d'alcoolisme. Les familles nombreuses souffraient de malnutrition. Les hommes étaient victimes des violences de ce système d'exploitation et les femmes et les enfants souffraient des violences commises par les hommes épuisés et alcoolisés.

Dans certains pays, comme l'Inde, ces conditions de travail et de vie existent encore aujourd'hui en dépit des conventions internationales.

Les fondateurs du mouvement des jardins ouvriers, tel l'abbé Jules Lemire en France ou le Dr Moritz Schreiber en Allemagne, ont proposé à cette classe ouvrière naissante des parcelles de jardin d'une dimension suffisante pour assurer la subsistance des familles nombreuses. En France, les premiers jardins ouvriers dépassaient souvent 600 m². On en rencontre encore dans la région de Calais, Dunkerque où subsistent des poches de



grande pauvreté et où les habitants au chômage de longue durée sont toujours très dépendants de la culture de pommes de terre qui mobilise de grandes surfaces.

Au XIXe siècle et jusque dans les années 1950, les terrains disponibles pour créer des jardins ouvriers n'étaient pas rares à l'intérieur et autour des villes et les jardins ouvriers étaient très nombreux en France.

La première et surtout la seconde guerre mondiale contribuèrent à l'essor des jardins ouvriers qui permettaient de résoudre les problèmes de ravitaillement et de subsistance liés à la désorganisation des circuits économiques traditionnels. Certaines villes ont converti leurs parcs et terrains disponibles en jardins de guerre et sont parfois allés jusqu'à réquisitionner les terrains en friche pour les mettre gratuitement à disposition des familles souffrant du rationnement alimentaire. Le même phénomène s'est produit en Angleterre et aux États-Unis où furent créés des milliers de «victory gardens».

Avant la seconde guerre mondiale

80 % de la population vivaient dans les campagnes.

II) Les ravages des « 30 Glorieuses »

Après la deuxième guerre mondiale la situation a très rapidement évolué. Les villes se sont développées pour faire face à l'explosion démographique, au baby boom. Des villes nouvelles ont jailli du sol en quelques années, comme des champignons, autour des grandes métropoles

Ce développement s'est souvent fait au détriment des jardins ouvriers/familiaux dont environ 90 % ont disparu au cours des 3 décennies (les 30 glorieuses) qui ont suivi la guerre. Leur nombre se réduisait de 900.000 à la fin de la guerre à 150.000 aujourd'hui.

Il faut dire qu'au cours de ces années le niveau de vie de toute la société et notamment de la classe ouvrière s'est rapidement élevé en parallèle avec le développement de la société des loisirs. Les ouvriers qui constituaient la totalité des jardiniers des décennies précédentes étaient maintenant moins dépendants de leur coin de terre, étaient plus intéressés par les



congrés payés, l'évasion vers la campagne, la montagne ou le bord de mer que par leur jardin dont ils se sont laissés déposséder sans combattre.

Les jardins ont alors souvent été relégués à l'extérieur des villes, sur des terrains de mauvaise qualité, de peu de valeur, dans des zones polluées (anciennes décharges, délaissés routiers...).

L'évolution positive de la société a donc fait des ravages parmi les jardins familiaux.

III) L'émergence du concept d'environnement

En 1971, sous la présidence de Georges Pompidou, Robert Poujade est nommé ministre de la protection de la nature et de l'environnement, ministère qu'il occupera pendant 3 ans. Même si l'on a pu parler du «ministère de l'impossible», il ne fait aucun doute que la création de ce ministère marque une évolution significative de notre société après les abus de la reconstruction sauvage des années d'après-guerre.

Un certain intérêt pour l'environne-

ment est né et les pouvoirs publics ont commencé à voir les bénéfices apportés à la qualité de vie des citadins par les jardins familiaux. Ils ont pris conscience de la nécessité de les préserver.

La loi du 10 novembre 1976 a redéfini les jardins familiaux et a fait obligation aux collectivités locales de remplacer les jardins qui étaient supprimés pour

cause d'utilité publique en faisant des SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural) l'outil de mobilisation de nouveaux terrains.

On assiste alors à une stabilisation du nombre de parcelles.

Les jardins familiaux bénéficient alors d'une certaine protection, mais en contrepartie les collectivités et les riverains des sites de jardins deviennent plus exigeants quant à leur aspect : les bidons-jardins ne sont plus tolérés.

Les collectivités locales qui possèdent la majorité des terrains sur lesquels sont créés les jardins familiaux et les responsables de la Fédération Nationale des Jardins Familiaux revoient la conception des jardins familiaux. On s'intéresse maintenant à la qualité environnementale des jardins, à leur insertion paysagère, à la qualité de vie des jardiniers. On y intègre des espaces communs pour le jeu des enfants ou des réunions conviviales.

La natalité ayant beaucoup baissé, même parmi la classe ouvrière, la surface moyenne des parcelles est en général réduite à 250 m² pour te-



nir compte des besoins des familles, dont la majorité ne compte plus que 3 enfants.

Les nouveaux jardiniers sont de moins en moins issus de la classe ouvrière. Leur population se diversifie progressivement, devient un peu plus jeune, même si les ouvriers, les retraités et les habitants des HLM sont toujours très majoritaires.

En même temps, avec le développement des zones urbaines, les terrains se font de plus en plus rares, donc de plus en plus chers, et il devient de plus en plus difficile de créer de nouveaux sites de jardins malgré un nouvel intérêt pour cette activité dans les villes nouvelles.

IV) L'émergence de nouvelles formes de jardins collectifs

1) Les jardins partagés

Depuis une quinzaine d'années, s'est développé en France le mouvement des jardins partagés sur le modèle des Community Gardens qui ont vu le jour aux USA dans les années 70 à l'initiative de Liz Christy. Liz Christy : elle est à l'origine de la «green guerilla», mouvement tendant à s'approprier les friches urbaines au profit des habitants les plus pauvres.

Les jardins partagés se sont rapidement développés dans les grandes villes (Paris, Lille, Lyon, Marseille, Nantes,...) et ont très vite obtenu le soutien des collectivités locales qui y voyaient un moyen de résoudre les problèmes sociaux.

Ces jardins, bien que souvent éphémères ont un grand succès. On en compterait environ un millier fin 2012.

Les terrains sur lesquels ils voient le jour ne dépassent parfois pas 100 m². Les cultures et les récoltes y sont partagées. A Paris il est défendu aux locataires de manger les légumes qu'ils cultivent éventuellement. On y cultive plus du lien social que des légumes. Il est évident que la fonction alimentaire



qui était le fondement des jardins ouvriers de l'abbé Lemire y est presque totalement absente.

En fait ces jardins attirent davantage les classes moyennes, les intellectuels, que les ouvriers. Ces jardins répondent plus à un projet politique qu'à un besoin alimentaire.

2) Les jardins d'insertion

Le chômage de masse est apparu au milieu des années 70 et pour tenter d'en atténuer les conséquences, dès le début de la décennie suivantes, la FNJFC, des collectivités locales et des groupes de personnes impliquées dans l'action sociale ont eu d'abord l'idée de mettre des parcelles de jardins à la disposition des chômeurs qui le souhaitaient.

Résultat décevant : les chômeurs perdent le goût de tout et tendent à négliger leur jardin lorsqu'ils en ont un. Mon voisin de jardin, par exemple, n'est même pas venu récolter les légumes qu'il avait plantés au printemps.

Par contre, la formule consistant à utiliser l'activité horticole comme moyen

de remise au travail et de qualification dans les Jardins de Cocagne ou les Jardins du Coeur donne de bons résultats.

La FNJFC a tiré les leçons de l'expérience des jardins partagés et des jardins d'insertion et, grâce à son Bureau d'Études, a fait évoluer le concept de Jardin Familial en adaptant l'offre de jardin familial à son environnement et à la disponibilité des terrains.

3) Les jardins en pied d'immeubles

En 1995, la FNJFC s'est dotée d'un bureau d'études, outil au service de ses adhérents, mais aussi des collectivités locales et des bailleurs sociaux, outil de développement de nouvelles formes de jardins et d'équipements adaptés aux besoins spécifiques des jardiniers (abris, coffres à outils, composteurs, systèmes de comptage de l'eau...).

Les jardins en pied d'immeubles partent du constat qu'il existe des espaces libres sous-utilisés au coeur des zones d'habitat collectif, des espaces verts très peu utilisés par les habitants et représentant une charge d'entretien importante pour les offices

HLM. Ils doivent couper le gazon, couper les arbres et arbustes, entretenir et arroser les plates-bandes. Pourquoi ne pas convertir une partie de ces espaces stériles en petites parcelles de jardin capables de produire des légumes pour les habitants des immeubles ? Les parcelles ainsi créées, d'une surface moyenne de 50 m², ne nécessitent pas d'équipements onéreux et les espaces ainsi occupés améliorent la vie des habitants du quartier, réduisent la facture d'entretien des espaces verts, améliorent la biodiversité à l'intérieur de la cité. Les avantages sont multiples et ces jardins sont voués à un grand développement.

Les jardins en pied d'immeubles sont une forme de recyclage d'espaces urbains stériles. Ces espaces ne manquent pas en ville.

4) Les jardins sur toiture terrasse

En 2001 le Bureau d'Etudes a réalisé un site de jardins partagés de 1000 m² sur la terrasse d'un silo à voitures à Boulogne-Billancourt. Des parcelles de 20 m² délimitées par des allées en dalles gravillonnées, un abri commun pour ranger tous les outils mis à disposition des jardiniers (essentiellement des femmes d'origines africaines), un point d'eau commun et un jeu d'arrosoirs constituaient l'équipement de ce site d'un type nouveau.

Les jardins en terrasse se sont maintenant banalisés. Dans un milieu entièrement minéral ils permettent de tirer parti du moindre espace disponible.

5) Les potagers en carré

En 2011 le Bureau d'études de la FNJFC a été sollicité par la Ville de Dijon pour réaliser des jardins partagés à l'intérieur d'un espace vert de 600 m² non utilisé appartenant à la Maison de Quartier de la Fontaine d'Ouche. L'objectif fixé était de satisfaire la demande d'au moins une trentaine de familles. La majorité de ces familles était dans le besoin (sans emploi,

femmes seules avec des enfants) et n'avait aucune expérience du tout en matière de jardinage.

Le BE a proposé de réaliser 65 potagers en carré surélevés de 40 cm et de 1,5 m de côté, ainsi que 3 parcelles pour personnes à mobilité réduite. Selon leur taille, les familles se virent attribuer un, deux ou trois carrés. Au total 32 familles et 3 handicapés en fauteuil purent être accueillis en juin 2011.

Depuis cette date deux autres sites ont été aménagés sur le même modèle.

Bien que très petits, ces potagers carrés ont un rendement important et permettent des récoltes significatives pour un travail et un entretien extrêmement réduits.

Ces jardins s'adressent à des grands débutants et peuvent être considérés comme des terrains d'initiation au jardinage. Ils ont un rôle pédagogique.

En guise de conclusion :

Aujourd'hui près de 80 % de la population habite en ville.

Ce constat nous a amené à réfléchir et à concevoir de nouvelles formes de jardins collectifs pour tenter de répondre aux besoins des habitants des villes toujours plus nombreux.

Les nouveaux jardiniers sont très différents des occupants des jardins ouvriers de l'abbé Lemire car, même si depuis le début de la crise, nous rencontrons une très forte demande de familles qui recherchent un potager nourricier pour des raisons économiques évidentes, la majorité des nouveaux jardiniers sont des femmes, des jeunes couples, disposant de peu de temps, n'ayant pas ou très peu d'expérience du jardinage, intéressés par le jardinage biologique et recherchant le contact et l'échange avec des personnes d'origines diverses.

Le plus important pour eux est rarement la taille du jardin, mais plutôt la qualité de ses équipements et de l'animation proposée par l'association gestionnaire du site.

Les fonctions du jardin collectif sont multiples : économique, alimentaire, thérapeutique, pédagogique, environnementale...

Nos jardins familiaux contribuent grandement à la qualité de vie dans les villes et représentent un atout majeur pour l'avenir de notre société.

Nouvelles des fédérations

A. Reunions Nationales

a) Allemagne:

20 – 22 mars 2015 Chemnitz

Management

Sujet: Engage-toi dans la direction de ton association!

14 juin 2015 Karlsruhe

„Journée du Jardin“ 2015

24 – 26 avril 2015 Halle

Relations Publiques

Sujet: Discourir avec âme, cœur et raison

29 – 31 mai 2015 Hamm

Droit I,

Sujet: Comment administrer une association de jardins familiaux 1re partie

26 – 2. juin 2015 Offenbach

Conseils spécifiques de jardinage I

Sujet: Toutes sortes de temps – le jardin familial et le changement climatique

5 septembre 2015 Rostock

27. assemblée générale de la fédération des Jardiniers associés

25. – 27. Septembre 2015 Rathenow

Conseils spécifiques de jardinage II

Sujet: Le merveilleux monde des roses

23 – 25 octobre 2015 Hambourg

Droit II

Sujet : La responsabilité pour une comptabilité correcte

6 – 8 novembre 2015 Saarbrücken

Sujet : Environnement

Le monde en miniature : Insectes et araignées au jardin

b) Finlande:

29 août 2015: Réunion nationale des présidents des associations locales

c) France:

Organisation de cycles de réunions de formation des dirigeants et jardiniers sur le thème du jardinage au naturel en lien avec le programme du Ministère de l'Ecologie „Ecophyto“ visant à réduire l'usage de pesticides en zones non agricoles de 50% à l'horizon 2018.

10 avril 2015 :

Journée « cultiver la Biodiversité » à destination des adhérents. L'objet de cette journée est de proposer aux adhérents des modes d'emploi pour participer à des programmes scientifiques grand public autour de la thématique de la biodiversité aux jardins. Cette journée est réalisée en partenariat avec de grandes associations naturalistes.

11 avril 2015:

Assemblée générale

d) Grande-Bretagne

- Assemblée générale
- Réunions régionales pour les dirigeants des jardiniers associés
- Journées internes de formation

e) Luxembourg:

29 mars 2015:

Congrès national à Biwer

f) Suisse

21 janvier 2015 :

Réunion du réseau Cost à Bâle

27 mars – 29 mars 2015

Eco congrès à Bâle

6 juin 2015:

48me assemblée générale des délégués à Bâle

Date pas encore fixée

Réunion: Biodiversité 2020

B. Documents

a) Allemagne:

Tip de la semaine pour le jardinage par dpa

Tip du mois pour le jardinage sur Internet

Bulletin d'information mensuel

Revue „Der Fachberater“ 1 – 4/2014

Grüne Schriftenreihe no 232 à 237 en forme d'un CD

Brochure finale du 23me concours fédéral : « jardins dans l'aménagement des villes » 2014

b) Belgique:

Le Gouvernement flamand soutient la création et l'aménagement des parcs de jardins familiaux.

Partout en Europe, mais aussi dans les autres continents, l'attention est de plus en plus portée sur les jardins familiaux et on y consacre beaucoup d'études et de recherches.

A la demande du Ministre-Président Kris Peeters, l'Université de Gand a effectué une étude - déjà en 2007 - concernant la situation des jardins familiaux en Flandre du point de vue sociologique et de l'aménagement du territoire.

Cette enquête démontrait que le nombre de jardins familiaux existants en Flandre et dans la Région Bruxelles-Capitale pouvait être estimé à 4.600, répartis sur 114 parcs de jardins familiaux, avec une superficie totale de 137 ha. La moitié de ceux-ci se situe dans la province d'Anvers.

Les besoins en superficie pour des jardins familiaux ont été confirmés par une nouvelle enquête de l'université de Gand en 2010, réalisée à la demande de l'asbl „Vlaamse volkstuin“ et avec le soutien financier de l'autorité flamande. Il est apparu de cette étude que les besoins en jardins familiaux supplémentaires ne restent pas

limités aux grandes villes, mais que tel est aussi le cas dans les régions urbaines et dans les communes. Pour les 10 grandes villes (centres urbains) et pour 40 communes sélectionnées, les besoins se chiffraient à environ 283 ha. Tenant compte de l'offre actuelle, la demande ne peut être remplie que pour un tiers.

c) France

Réalisation de 2 films de promotion pour les jardins familiaux:

- L'un, destiné au grand public a été projeté au congrès d'Utrecht
 - L'autre est à destination des décideurs pour les inciter à créer des sites de jardins familiaux
- Ils sont visionnables et téléchargeables sur Internet

d) Grande-Bretagne

Feuille d'information 2014 :

- Les avantages d'une affiliation à la fédération des jardiniers associés

Publications prévues pour 2015 :

- Elevage de volaille et de lapins dans les jardins familiaux
- Abeilles et pollinisateurs sauvages
- La voix du mouvement des jardins familiaux
- L'utilisation de l'eau dans les jardins familiaux

e) Luxembourg

Revue : Jardin et Maison (Gaart an Heem) 9 x par an pour tous les membres

Livre de poche

f) Suisse

Feuille d'information 2014 :

Préparer le jardin pour l'hiver

C. Informations Utiles

a) Belgique

Appel à projets 2013.

Les associations et les administrations publiques pouvaient demander des subsides jusqu'à fin mai 2013. Il y a eu énormément de demandes. Un jury indépendant a choisi 25 projets en été 2013 et encore 21 projets à la fin de l'année 2013. On a réservé un budget de 500.000 euros pour

tous ces projets. Notre association a conseillé utilement plusieurs administrations et associations lors de la rédaction et de la composition de leur dossier.

Journée d'inspiration 2014

Le 24 avril 2014 La VLM (« Vlaamse Landmaatschappij » ou Société flamande terrienne) a organisé en collaboration avec notre asbl « Tuinier » une journée d'inspiration pour les communes et les associations, qui cherchent des idées pour la création, l'expansion, l'aménagement ou la modernisation de leurs jardins familiaux. Cette journée très fréquentée avait surtout comme objectif d'expliquer davantage les critères de jugement et de sélection du nouvel appel ; mais cette journée était aussi importante pour avoir des contacts, afin de pouvoir demander ultérieurement des renseignements supplémentaires et du support.

Wim Lybaert, jardinier, amateur des jardins familiaux et réalisateur de programmes à la chaîne télévisée « VIER » animait les discussions intéressantes avec le panel et la salle.

Appel à projets 2014.

Pour l'appel à projets 2014 les communes et les associations pouvaient demander des subsides pour les jardins familiaux jusqu'au 15 septembre 2014. Plus d'informations concernant l'appel et les critères d'allocation des subsides sont disponibles dans le règlement.

Notre association a de nouveau accompagné les administrations et associations de son avis compétent lors de la rédaction et de la constitution de leur dossier.

La Ministre Schauvliege a approuvé 40 projets de jardins familiaux fin 2014, afin de subsidier ou bien la création et l'aménagement de nouveaux jardins familiaux, ou bien l'extension et /ou la modernisation de jardins familiaux existants. Grâce à

l'appel à projets 2014 on estime qu'il y aura au total plus de 500 jardins supplémentaires et de ce fait la superficie des jardins familiaux augmentera en Flandre de plus de 20 ha.

Aussi bien pour les jardins familiaux existants que pour les nouveaux jardins, l'objectif central est l'augmentation de la cohésion sociale, la réalisation d'un lieu de rencontre entre les différentes générations et cultures, la création d'un dynamisme de groupe et comme but final une survie autonome. Par cette initiative la Ministre Schauvliege souhaite que les gens prennent à nouveau contact avec une nourriture saine, avec des goûts différents, avec la production propre de nourriture d'une valeur nutritive, avec la vie active en plein air, avec des formes alternatives de mouvement physique (jardinage) et un style actif de vie.

Le jury jugeait la qualité des projets sur base des critères, fixés dans l'appel aux projets, tels que la nécessité de jardins familiaux, les autorisations, la contribution à l'augmentation de la qualité de l'environnement par l'attention pour le sol, la santé, la cohésion sociale, les groupes spécifiques, la prise en considération du paysage et la fonction exemplaire des projets.

Tout ceci présente une lourde tâche pour notre association, maintenant que la réalisation de ces différents projets est prévue pour le printemps 2015.

b) Suisse

Projet: Enfants du Jardin (Gartenkinder)

Projet: Jardiner en tant que senior

C. Changement De Lois

a) Allemagne

1er trimestre 2015 – Réédition de la 11^{me} publication du commentaire de la loi fédérale

Allemagne	Bundesverband Deutscher Gartenfreunde e.V.	Platanenallee 37 D - 14050 BERLIN	Tél. 0049/30-30 20 71-40/41 Fax.0049/30-30 20 71 39 émail: bdg@kleingarten-bund.de Internet: kleingarten-bund.de
Autriche	Zentralverband der Kleingärtner und Siedler Österreichs	Simon-Wiesenthal-Gasse 2 A- 1020 WIEN	Tél. 0043/1-587 07 85 Fax. 0043/1-587 07 85 30 émail: zvwien@kleingaertner.at Internet. www.kleingaertner.at
Belgique	National Verbond van Volkstuinen vzw/Ligue Nationale du Coin de Terre et du Foyer - Jardins Populaires	Seminariestraat 2, Lokaal C.3.02 B-9000 GENT	Tél. 0032/9 267 87 31 émail: info@tuinhier.be Internet: www.tuinhier.be
Danemark	Kolonihaveforbundet	Frederikssundsvej 304 A DK - 2700 BRONSHOJ	Tél. 0045/3 828 8750 Fax. 0045/3 828 8350 émail: info@kolonihave.dk Internet: www.kolonihave.dk
Finlande	Suomen Siirtolapuutarhaliitto ry	Pengerkatu 9 B 39 SF - 00530 HELSINKI	Tél. 00358/ 103213540 émail: info@siirtolapuutarhaliitto.fi Internet:www.siirtolapuutarhaliitto.fi
France	Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs	12, rue Félix Faure F - 75015 PARIS	Tél. 0033/ 1-45 40 40 45 Fax. 0033/ 1-45 40 78 90 émail: j.clement@jardins-familiaux.asso.fr
Grande-Bretagne	The National Allotment Society	O'Dell House/Hunters Road GB - CORBY Northants NN17 5JE	Tél. 0044/ 1536 266 576 Fax. 0044/1536 264 509 émail: natsoc@nsalg.org.uk Internet: www.nsalg.org.uk
Luxembourg	Ligue Luxembourgeoise du Coin de Terre et du Foyer	97, rue de Bonnevoie L - 1260 Luxembourg	Tél. 00 352/ 48 01 99 Fax. 00 352/40 97 98 émail: liguectf@pt.lu Internet: www.ctf.lu
Norvège	Norsk Kolonihageforbund	Hammersborg torg 3 N - 0179 OSLO	Tél. 0047/22-11 00 90 Fax. 0047/22-11 00 91 émail: styret@kolonihager.no
Pays-Bas	Algemeen Verbond van Volkstuinders Verenigingen in Nederland	Vogelvlinderweg 50 NL - 3544 NJ UTRECHT	Tél. 0031/ 30 670 1331 Fax. 0031/ 30 670 0525 émail: info@avvn.nl Internet: www.avvn.nl
Pologne	Polski Związek Działkowców	Ul. Bobrowiecka 1 PL - 00728 WARSZAWA	Tél. 0048/ 22- 101 34 44 Fax. 0048 /22- 101 34 60 émail: prezespzd@pzd.pl Internet: www.dzialkowiec.com.pl
Suède	Koloniträdgårdsförbundet	Asögatan 149 S - 116 32 STOCKHOLM	Tél. 0046/ 8 556 930 80 Fax. 0046/ 8-640 38 98 émail: kansli@koloni.org Internet: www.koloni.org
Suisse	Schweizer Familiengärtnerverband	Sturzeneggstr. 23 CH - 9015 ST.GALLEN	Tél. 0041/ 71-311 27 19 émail: waschaffner@bluewin.ch
Slovaquie	Slovenský Zväz Záhradkárov Republikový Výbor	Havlickova 34 SK - 817 02 BRATISLAVA	Tél. 00421/ 2-20 70 71 76 Fax. 00421/2-20 70 71 77 émail: info@szz.eu.sk

Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux association sans but lucratif



Anschrift: 20, rue de Bragance, L - 1255 Luxembourg

Das Office im Internet: www.jardins-familiaux.org

COMITE EXECUTIF: Wilhelm WOHATSCHEK (A); Président de l'Office International et président du comité exécutif
Hervé BONNAVAUD (F), Peter PASCHKE (D), Chris ZIJDEVELD (NL) membres ;
Jean KIEFFER (L) trésorier
Malou WEIRICH (L) secrétaire générale

REVISEURS DE CAISSE : Preben JACOBSEN (DK), Karen KENNY (GB), Walter SCHAFFNER (CH),
REVISEUR SUPPLEANT: Perti LAITILA

ASSEMBLEE GENERALE: Les fédérations de l'Allemagne, de l'Autriche, de Belgique, de Danemark, de Finlande, de France, de la Grande-Bretagne, de Luxembourg, de Norvège, des Pays-Bas, de Pologne, de Slovaquie, de Suède, de Suisse

TRAIT D'UNION est édité par l'Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux a.s.b.l. et paraît deux fois par an.

Rédaction: Malou WEIRICH, Office International

Distribution: par E-Mail de l'Office International

Conception et réalisation: Zentralverband der Kleingärtner und Siedler Österreichs

Layout/DTP: Werbegrafik-Design Karin Mayerhofer, BeSch, Ing. Beate Scherer

Source de photos : les fédérations allemande, finlandaise, française, néerlandaise, suisse et l'Office International

Date: Mars 2015